

A. Ryad/LJI

Elle quitte la CAN la tête haute

UN PARCOURS HONORABLE DE L'ALGÉRIE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8389 - DIMANCHE 11 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

APN

La loi sur les partis en examen

Page 3

RUMEURS SUR LA SITUATION DANS LE PAYS

LA GRANDE MISE AU POINT DE L'ARMÉE



L'Algérie assume sa puissance responsable en dépit des campagnes de désinformation et les informations mensongères qui proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. Voix forte au Conseil de sécurité, défense inlassable des causes justes, influence africaine renforcée et sécurité nationale solidement verrouillée, le pays avance avec détermination, pèse dans les instances internationales et assume pleinement ses choix. C'est le constat établi par la revue El Djeich dans sa dernière livraison parue hier.

Page 3

MODERNISATION DU TRANSPORT PUBLIC

Importation de 3 000 bus de Chine

Page 5

RÉFORMES DE L'ÉCOLE

2026, L'ANNÉE DU GRAND CHANTIER

Page 6

FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS

63 artistes au rendez-vous

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CODE DE LA ROUTE, DIALOGUE SOCIAL ET ÉLECTION

La vision du RND

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a présenté hier, lors d'un rassemblement populaire à Aïn Oussara, les principales orientations politiques de son parti concernant le projet de loi portant code de la route, le dialogue engagé avec les transporteurs et la préparation des prochaines échéances électorales, et ce dans un cadre marqué par l'appel à la responsabilité, à la concertation et à la stabilité nationale.

Monder Bouden a d'emblée assuré que «le RND possède un véritable projet de société», soulignant que l'action politique ne saurait se réduire à l'organisation de rassemblements, aussi mobilisateurs soient-ils. «Ce sont les citoyens et les militants qui fabriquent l'espoir et élèvent la République», a-t-il affirmé, repositionnant le parti comme force ancrée dans la base sociale et attentive aux attentes populaires.

Dans un contexte régional et international marqué par de multiples incertitudes, le secrétaire général du RND a tenu un discours ferme sur la situation interne du pays. «L'Algérie va bien», a-t-il martelé, soutenant que nul ne peut légitimement semer le doute sur la stabilité nationale. Cette confiance affichée ne s'est toutefois pas accompagnée de complaisance. M. Bouden a plaidé pour un effort collectif visant à «corriger ce qui doit l'être et renforcer ce qui mérite de l'être», appelant à une responsabilité partagée entre les institutions, les partis politiques et les citoyens.

Dans cette perspective, il a revendiqué le rôle du RND comme «moteur essentiel de la scène politique nationale». Tout en rappelant le soutien du parti à l'action gouvernementale, il a tenu à préciser que celui-ci n'est ni automatique ni inconditionnel. Il a affirmé que «nous soutenons les initiatives positives, mais


Monder Bouden.

nous exprimons nos réserves sur les erreurs et œuvrons à leur correction, toujours du côté du citoyen», marquant la ligne d'équilibre entre accompagnement institutionnel et indépendance politique.

Une large part du discours a été consacrée au projet de loi portant code de la route, au centre de récentes tensions avec les transporteurs. Reconnaissant sans détour les réserves exprimées par les professionnels du secteur, M. Bouden a indiqué que «les transporteurs ont estimé que certaines dispositions manquaient de clarté», ajoutant que cette préoccupation était légitime et qu'elle pouvait être ignorée. Il a souligné que c'est dans cet esprit que le RND a privilégié le dialogue direct avec les concernés, expliquant que «nous avons choisi la rencontre et l'écoute, loin de toute lecture approximative, afin de comprendre les véritables préoccupations». Ces échanges ont notamment abouti à un débat qualifié de franc et responsable, ayant réuni près de 150 transporteurs à Barika.

Le secrétaire général du RND a salué, à cette occasion, «le sens élevé du patriotisme» et «l'esprit de responsabilité» des transporteurs, estimant que leur mobilisation s'est inscrite dans un cadre conscient et respectueux de l'intérêt général.

Il a fait savoir que l'ensemble des doléances et propositions issues de ces consultations a été «transmis fidèlement aux plus hautes autorités du pays», soulignant que c'est cette démarche de médiation et d'écoute qui a contribué à résoudre la crise après une semaine complète de mobilisation, illustrant ainsi l'efficacité du dialogue social lorsqu'il est mené avec sérieux et transparence.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Sur le fond du texte, M. Bouden a tenu à dissiper toute ambiguïté quant à l'esprit du projet de loi, affirmant que «le code de la route n'a pas pour objectif de sanctionner pour sanctionner, mais de protéger le citoyen et le conducteur». Il a mis en avant le caractère global de la responsabilité en matière de sécurité routière, soulignant que celle-ci ne saurait incomber uniquement aux usagers.

Il a précisé que «tous les intervenants sont concernés, y compris les organismes chargés de la maintenance et de l'entretien des routes», rappelant que la plus importante enveloppe budgétaire a été allouée au secteur des travaux publics» destinée à la réhabilitation et à l'amélioration du réseau routier, condition indispensable pour garantir une sécurité routière durable.

Sur le plan local, le secrétaire général du RND a mis en exergue les atouts de la wilaya de Aïn Oussara, estimant qu'elle «dispose de toutes les capacités pour devenir un véritable pôle industriel et agricole». Il a plaidé pour une prise en charge à la hauteur de son potentiel humain et économique, inscrivant cette ambition dans une vision nationale de développement équilibré et inclusif.

Abordant les prochaines échéances électorales, M. Bouden a indiqué que «le RND est un parti populaire appartenant au peuple algérien». Il a également souligné le caractère participatif du processus de préparation des listes électorales, affirmant que celui-ci se fera «avec les militants et avec les citoyens dans un cadre démocratique». Il a tenu à préciser que l'objectif recherché «n'est pas un simple succès numérique, mais un succès qualitatif fondé sur la compétence et la probité». Dans cette optique, il a lancé un appel aux citoyens pour «proposer les meilleurs de leurs fils et de leurs filles afin de les représenter dignement».

Abordant le fonctionnement interne du parti, le secrétaire général du RND a soutenu que «le parti est géré de manière démocratique et participative, loin de toute personnalisation». Affirmant que «le responsable local n'est pas là pour satisfaire des ambitions personnelles, mais pour appliquer une directive ferme, celle de représenter fidèlement le peuple et les militants».

Sihem Bounabi

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Le PT plaide pour plus d'autonomie

RÉUNIE hier au siège du Parti des travailleurs (PT) à Alger avec les cadres et militants de sa formation, Louisa Hanoune a passé en revue les principaux dossiers politiques du moment, tant au niveau national qu'international. Elle a insisté sur la garantie des libertés démocratiques comme moyen de protéger la nation et s'est particulièrement attardée sur le projet de loi organique sur les partis politiques ainsi que sur le texte électoral.

Prenant la parole devant un large auditoire, Louisa Hanoune a indiqué que son parti avait procédé à une étude approfondie du nouveau projet de loi organique relatif aux partis politiques. Selon elle, ce texte marque une rupture notable avec le projet précédent, qu'elle a, sans détour, qualifié de «horrible et catastrophique», estimant que ce dernier visait à réduire les partis à un rôle marginal sous tutelle administrative. La responsable du PT a toutefois nuancé son appréciation, soulignant que la nouvelle mouture comporte encore, selon elle, «des contraintes et des blocages» susceptibles de limiter l'action politique. Poursuivant dans le même registre nuancé, elle a évoqué l'existence d'une volonté «réelle» d'alléger ces restrictions et de garantir, plus encore, d'autonomie aux formations politiques, tout en appelant les deux Chambres à lever certains obstacles, en vue de consacrer une rupture effective avec les pratiques antérieures. A cet égard,


Louisa Hanoune

elle a néanmoins relevé que moult propositions formulées par son parti ont, cette fois, été prises en compte et s'est dite globalement satisfaite de l'orientation générale du texte.

Par ailleurs, Louisa Hanoune a renouvelé sa demande de révision de la loi électorale actuelle, qu'elle considère comme «contraignante et discriminatoire» à l'égard des partis politiques. A ses yeux, ce cadre juridique a contribué à l'émergence d'assemblées dépourvues de véritables programmes politiques et électoraux. Elle a, en ce sens, fait ressortir «la nécessité d'une réforme qui consiste à restaurer la confiance des citoyens dans le processus électoral et à consacrer un pluralisme effectif au sein des institutions élues».

La SG du PT s'est également interrogée sur l'évolution des prérogatives de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et sur les garanties entourant la neutralité de ses responsables. Elle a ensuite exhorté à la réouverture des listes électorales, à une transparence accrue et à une amélioration du taux de participation.

Evoquant les enseignements à tirer des crises internationales, entre autres en Libye, Louisa Hanoune a martelé que les libertés démocratiques, l'existence de partis politiques indépendants, de syndicats et d'associations actives et autonomes constituent un «rempart» essentiel pour la préservation de la souveraineté nationale. Toute atteinte à ces libertés, a-t-elle averti, affaiblit la capacité de résilience du pays.

Dans ce sillage, elle a avancé que le «débat politique pluraliste complète l'action de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité dans la défense de la patrie».

Sur le plan international, la dirigeante du PT a accusé ce qu'elle a qualifié d'»entité émiratie» d'alimenter divers conflits. Elle a aussi mis en garde contre des tentatives de déstabilisation du Sahel, y compris de l'Algérie. Elle a d'ailleurs dénoncé ce qu'elle a décrit comme une «dérive dangereuse» au Venezuela, évoquant l'enlèvement et le jugement du président Nicolás Maduro et de son épouse aux Etats-Unis, qu'elle a assimilés à des actes de «terrorisme d'Etat». Elle a alors fustigé ce qu'elle appelle un «plan impérialiste» porté par le président américain Donald Trump et dénoncé le génocide en cours à Gaza, confirmant le fait que «les Palestiniens n'abandonnent jamais leur terre malgré les exactions».

Sur un autre volet, elle a critiqué le licenciement de travailleurs de Sonelgaz, dénonçant la généralisation des contrats précaires, notamment les CDD (contrat de travail à durée déterminée), de même que le remplacement de salariés expérimentés avant l'âge légal de la retraite. Elle a plaidé pour le droit de tous les travailleurs à une couverture sociale garantissant une retraite décente et pour une politique encourageant les départs à la retraite dans des conditions dignes, afin de favoriser l'emploi des jeunes.

Du reste, la secrétaire générale du PT a déclaré que l'apaisement du climat politique et l'ouverture des champs médiatique et politique sont bénéfiques pour le pays. De son point de vue, un débat libre permet de mieux identifier les difficultés et d'offrir aux autorités une vision plus fidèle de la situation nationale. Cela constitue une «condition nécessaire à une prise en charge efficace des préoccupations citoyennes», a-t-elle soutenu.

Khalil Aouir

L'ARMÉE FACE AUX RUMEURS

LA GRANDE MISE AU POINT

L'Algérie assume sa puissance responsable en dépit des campagnes de désinformation et les informations mensongères qui proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur du pays. Voix forte au Conseil de sécurité, défense inlassable des causes justes, influence africaine renforcée et sécurité nationale solidement verrouillée, le pays avance avec détermination, pèse dans les instances internationales et assume pleinement ses choix. C'est le constat établi par la revue El Djeich dans sa dernière livraison parue hier.

La revue souligne l'importance de la mise en échec des «barons de la criminalité organisée visant à inonder notre pays de toutes sortes de drogues et de poisons, et de déjouer tous les plans malveillants qui menacent l'intégrité territoriale et populaire ainsi que la sécurité et la stabilité de l'Algérie, laquelle demeurera, jusqu'à ce que Dieu hérite de la terre et de ce qu'elle porte, imposante, digne et victorieuse face à quiconque lui porte hostilité». L'édito d'El Djeich indique le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major, a rappelé «le devoir de redoubler d'efforts dans la lutte contre les groupuscules et les résidus du terrorisme, grâce à l'innovation, l'esprit d'initiative et l'action intelligente et vigilante, afin d'éradiquer définitivement ce fléau de notre terre bénite».

La revue a mis en lumière les résultats qualitatifs obtenus par l'ANP au cours de l'année écoulée, en particulier dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la sécurisation des frontières. Ces performances témoignent de la vigilance permanente des forces armées sur l'ensemble du territoire, prêtes à contrer toute tentative de déstabilisation et à préserver la souveraineté nationale. C'est là un devoir sacré et un honneur pour nos vaillants défenseurs.

Alors que nous accueillons l'année 2026, l'édito a souligné que la détermination, la cohésion nationale et l'ambition collective sont essentielles pour continuer la construction d'une Algérie nouvelle et parachever son parcours vers le développement et le progrès. La mobilisation de chaque citoyen et de l'ensemble des institutions permettra de relever les défis, faire face aux menaces et barrer la route à ceux qui tentent de nuire à la sécurité et à la stabilité du pays. Dans le même sillage la revue a abordé la terre des Chouhada qui demeure, quels que soient les complots de ses ennemis, immunisée, forte, unie et



Le dernier numéro de la revue El Djeïch.

victorieuse, fidèle à son héritage et résolument tournée vers l'avenir. En outre, la revue a souligné qu'à la fin de l'année 2025, le mandat de deux années de l'Algérie au Conseil de sécurité est arrivé à son terme, marquant une étape importante dans la diplomatie algérienne contemporaine. Un mandat qualifié de «marathonien», durant lequel notre pays, a fait savoir l'édito, a mené de véritables batailles diplomatiques pour la défense des causes justes et la consolidation du droit international.

Sur le dossier palestinien, El Djeich a rappelé que l'Algérie a été «la voix de la vérité et de la justice», n'épargnant aucun effort pour mobiliser la communauté internationale afin de mettre un terme à l'agression sioniste barbare contre la bande de Gaza. La revue a précisé que notre pays a condamné avec fermeté les massacres horribles et les crimes inhumains perpétrés contre le peuple palestinien, tout en poursuivant inlassablement son plaidoyer pour l'établissement d'»un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods pour capitale».

Dans le même registre, l'édito a abordé la constance de la position algérienne concernant la cause sahraouie. L'Algérie, a souligné la revue, a continué à défendre le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, tout en dénonçant les «violations continues de l'occupant marocain qui bafoue les conventions internationales et les principes onusiens». Une posture qui s'inscrit dans la tradition diplomatique algérienne fondée sur la légalité internationale et le respect des peuples.

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE

En plus des causes arabes et de la décolonisation, El Djeich a mis en exergue le rôle majeur joué par l'Algérie en faveur de l'Afrique. «Durant son mandat au Conseil de sécurité, notre pays s'est imposé comme une voix forte et sincère au service des intérêts et des aspirations du continent, dénonçant avec fermeté sa marginalisation et appelant à réparer cette injustice historique», a affirmé l'auteur de l'édito.

La revue a souligné également l'importance de l'unification des rangs africains face aux défis sécuritaires, économiques et géopolitiques.

Cette crédibilité africaine, a fait savoir la revue, s'est traduite par «la confiance renouvelée des Etats africains envers l'Algérie, matérialisée par son élection à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine et en qualité de membre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA». Une reconnaissance méritée qui consacre, selon l'édito, les efforts inlassables de «notre pays pour l'instauration et la consolidation de la sécurité et du développement en Afrique».

A ce propos, El Djeich a rappelé les nombreuses manifestations régionales et internationales abritées par l'Algérie et ayant eu un impact positif sur le continent et ses peuples. Elle cite la 12e édition de la Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, du Processus d'Oran 2025, de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme en Afrique, de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine et de la 4e Conférence africaine sur les start-up. La revue a également précisé que la présence active de l'Algérie au sein de divers organismes internationaux, dont le Conseil économique et social des Nations unies, conforte davantage son rayonnement diplomatique.

Sur le plan interne, l'édito a établi un lien direct entre ces succès diplomatiques et la dynamique de développement que connaît l'Algérie dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'énergie, les mines, les infrastructures, le logement et la santé.

El Djeich a souligné que «les grandes réalisations enregistrées ainsi que les avancées économiques et sociales en cours constituent la traduction concrète de cette orientation, rendue possible grâce à la mobilisation collective et à l'engagement de toutes les forces vives de la nation».

La jeunesse, a relevé la revue, demeure au cœur de cette stratégie nationale. Elle bénéficie d'un soutien particulier afin d'être la locomotive du développement et le moteur de la conquête de nouveaux succès. Dans ce contexte, l'édito a rappelé les propos du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé dans ses vœux pour l'année 2026 que «le nouvel an sera, si Dieu le veut, une source de fierté et de rayonnement pour toutes les Algériennes et tous les Algériens (…) afin que l'Algérie accède, en toute quiétude, au rang des pays émergents».

Meriem Djouder

APN

La loi sur les partis en question

LES MILIEUX politiques attendent avec impatience l'examen et l'adoption du nouveau projet de loi sur les partis politiques. Le texte se trouve au niveau de la commission des affaires juridiques et des libertés de l'Assemblée populaire nationale, et dont l'examen final est prévu ces jours-ci.

Ce projet de loi organique sur les partis politiques a suscité d'intenses débats au sein de la classe politique. Les députés de tous les courants idéologiques ont presque fait le forcing pour présenter des propositions ou des amendements au texte initial soumis par le gouvernement. Les parlementaires de certains partis ont voulu un examen approfondi, considérant que le texte est crucial à l'approche des élections législatives et communales, qui seront organisées respectivement au printemps et en automne de cette année.

Selon les déclarations des chefs de partis politiques, l'importance du texte n'est plus à démontrer, d'autant que ces dispositifs réglementent l'organisation et la gestion des partis eux-mêmes, l'activité partisane et les règles de la pratique politique dans le pays. Le gouvernement a déjà pris en considération certaines propositions des partis, notamment sur le nomadisme politique, le financement des partis, le contrôle des sources de leurs finances, ainsi que les mandatures internes ou organiques. Sur le texte initial, le législateur a pris de sévères sanctions sur certains délits ou «dérapages» des partis, ce qui a provoqué un vif débat sur la scène nationale.

Déjà, les partis politiques ont obtenu quelques «concessions» de la part du gouvernement. D'abord sur la limitation à deux mandats pour les organes et les structures responsables des partis. La nouvelle version a gardé cette restriction uniquement au chef de la formation politique, considérant que pour le reste, cela relève de la politique interne du parti et de sa base ou ses organes intermédiaires. Désormais, un chef de parti n'a le droit qu'à deux mandats à la tête de sa formation.

S'agissant du nomadisme partisan, qui a été longtemps dénoncé par l'opinion publique, le texte prévoit qu'un élu dans les Assemblées populaires ne peut plus changer de parti pendant son mandat. Une infraction pareille est sanctionnée durement, allant jusqu'à la radiation et la perte de son mandat. Pour le législateur, il faut absolument respecter la volonté de l'électorat ou des votants et bannir les comportements opportunistes.

Un autre dispositif a été prévu par le projet, qui consiste à réglementer la dissolution des partis par voie judiciaire et sur proposition du département ministériel de l'Intérieur, notamment quand ces derniers boycottent deux élections consécutives. Ce point est très strict et vise surtout à assurer la participation des partis dans les rendez-vous électoraux, qui a souffert depuis longtemps des boycotts. La dissolution entraîne l'arrêt des activités du parti, la fermeture de ses sièges, la suspension de ses publications et le gel de ses comptes. Même les biens du parti sont transférés selon ses statuts, sauf décision contraire de la justice.

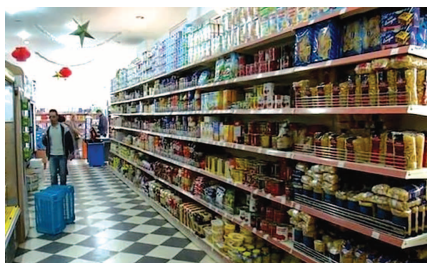
Selon le document en question, l'organisation interne, qui sera sous la loupe, devrait respecter les dispositifs de la loi, notamment l'accès aux responsabilités et la désignation des dirigeants, qui doivent se faire dans la transparence et dans le respect des critères de l'alternance.

Sur le volet des finances, le législateur a prévu un contrôle rigoureux, dont un texte spécifique est attendu ultérieurement après l'adoption de la loi. Ce contrôle vise surtout à préserver le parti et la pratique partisane des effets de la corruption et des scandales qui ont émaillé de nombreuses formations politiques ces dernières années.

De même, le projet a soumis quelques nouveautés, comme la création d'une plate-forme numérique qui sera mise en place par le gouvernement pour simplifier les démarches de création et d'agrément des partis, assurer le suivi des procédures et garantir un traitement équitable et transparent.

Enfin, le texte a créé un nouveau dispositif, en imposant une plus grande participation des femmes et des jeunes dans les structures des partis, avec des quotas à inscrire dans les statuts. Il a modifié les règles de représentation lors des congrès constitutifs, prévoyant un seuil minimal pour chaque wilaya. La loi actuelle exige que le congrès constitutif d'un parti rassemble au moins 400 congressistes issus d'au moins un tiers des wilayas, avec un minimum de 16 représentants par wilaya.

Hachemi B.



ALIMENTS ET PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Large disponibilité à Mostaganem

LA DISPONIBILITÉ continue des aliments et produits de première nécessité reste au cœur des préoccupations du wali de Mostaganem, qui a effectué ce week-end un suivi des points de vente de nuit, les supermarchés ainsi que les complexes laitiers, avicoles et industriels. Ces inspections ont permis de constater la disponibilité de produits essentiels, tels que les fruits et légumes, l'huile, le sucre, la farine, le café, le lait et ses dérivés, de vérifier le bon déroulement de la chaîne de distribution et de soutenir les unités de production pour garantir un approvisionnement régulier et fiable aux citoyens. La tournée a débuté au marché de nuit de Sayada, où le wali Ahmed Boudouh a observé la circulation des camions approvisionnant le marché et insisté sur la nécessité de maintenir les accès dégagés et la propreté, garantissant un environnement sain pour les commerçants et les clients. La visite s'est poursuivie au complexe SERL KIZA Cevital, dans la zone d'Ouled El Bachir, où les stocks d'huile et de sucre ont été vérifiés. Les inspections ont permis de contrôler le bon fonctionnement de la chaîne de distribution et de s'assurer que les stocks répondent aux besoins du marché local. Le wali a également souligné l'importance de la coordination entre producteurs et distributeurs pour éviter toute rupture.
À Douar Karchich, le contrôle a porté sur un complexe agroalimentaire, avec un focus sur la farine et le café.
L'accent a été mis sur la sécurisation des camions depuis le centre d'approvisionnement jusqu'au site et sur l'organisation des rotations pour garantir une livraison régulière et la stabilité du marché. La tournée a ensuite mené au complexe avicole d'Ain Nouissi (ONAB), où la disponibilité des aliments pour volailles et la continuité des opérations ont été constatées. Des camions supplémentaires ont été mobilisés pour faciliter le transport et la distribution, renforçant l'approvisionnement en produits avicoles essentiels. Le complexe industriel laitier de l'unité Sahel a également été inspecté pour contrôler les étapes de fabrication du lait et de ses dérivés, ainsi que les mécanismes de distribution, garantissant un approvisionnement régulier. Le responsable a réaffirmé son soutien à la continuité de la production et à l'amélioration des capacités de distribution pour assurer la disponibilité de ce produit très consommé. Enfin, le complexe industriel Metiji, spécialisé dans la transformation des céréales et la production de farine, semoule et autres dérivés, a été inspecté. Les capacités de production et de stockage ont été vérifiées, et les camions pour le transport depuis le port de Mostaganem, notamment pour les pommes de terre et autres denrées, ont été mobilisés. Le wali a salué cette initiative, illustrant la coopération entre producteurs et autorités pour garantir la disponibilité des produits essentiels.

Brahim Mazi

GRÂCE AUX DERNIÈRES PRÉCIPITATIONS

«Les cultures sont en bon développement végétal», selon Benali

Contrairement aux années précédentes, c'est un mois de décembre et un début de janvier pluvieux et neigeux qui sont enregistrés sur la quasi-totalité des régions du pays, de quoi donner un nouveau souffle au secteur de l'agriculture, principalement la céréaliculture. La majorité des cultures sont en très bon développement végétal, a assuré le secrétaire général du Conseil national interprofessionnel des céréales (CNIC), Abdelghani Benali, qui présage une bonne campagne, à condition d'avoir le même rythme de précipitations à la fin du mois de février et au début du mois de mars, lesquelles seront décisives.



Un nouveau souffle au secteur.

Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, le SG du CNIC a affirmé que les pluies étaient «plus généreuses» cette fois-ci, avec des précipitations importantes enregistrées dans la majorité des régions du pays, notamment au niveau de l'Ouest, où les pluies se sont faites rares les années précédentes. «On n'a pas vu de neige dans la wilaya de Tiaret depuis six ans !», a fait remarquer M. Benali, affirmant que ces pluies sont une aubaine, surtout si les emblavements sont effectués.
Signalant les moyens et efforts déployés par les pouvoirs publics visant le soutien des agriculteurs, à l'instar de la mise en œuvre du crédit fournisseur, lequel permet aux agriculteurs d'obtenir des intrants, comme les semences, à crédit auprès des distributeurs, M. Benali a affirmé que la majorité des cultures sont en «très bon développement végétal». Néanmoins, on ne peut pas avancer plus s'agissant de la production.
Car, a-t-il expliqué, il est nécessaire d'attendre les pluies de la fin du mois de février et du début de mars, nécessaires pour «un meilleur développement». «Nous disposons certes d'un avantage considérable, mais les précipitations de ces mois seront décisives», a-t-il précisé.
Les pluies du mois d'avril garantiront, quant à elles, une bonne récolte, a souligné le SG du Conseil interprofessionnel des céréales. Mais d'une manière générale, c'est «une bonne campagne qui s'annonce», a assuré ce spécialiste, lequel a également interpellé la conscience des agriculteurs qui sont appelés à suivre l'itinéraire technique. La «proportionnalité» des précipitations a, par ailleurs, été soulignée par l'expert et consultant en agriculture, Boukhalfa Laâla, lequel a signalé que les régions de l'ouest du pays ont été «nanties» cette fois-ci, contrairement aux années précédentes. «Depuis plusieurs années, ce sont les régions de l'est et du centre du pays qui bénéficient le plus des précipitations. Dans l'ouest du pays, on enregistrait une sécheresse», a-t-il expliqué, notant, cette fois-ci, la même fréquence au niveau des trois régions.
L'importance de ces pluies et neige à tous les niveaux a été, en outre, exposée par M. Laâla, qui a, en premier lieu, évoqué l'impact sur le secteur de l'agriculture.
«Toutes les cultures vont bénéficier de ces précipitations, surtout la céréaliculture», a indiqué ce consultant en agriculture, affirmant que dans les régions où on a semé, elles sont garantes d'une bonne saison. L'impact sur le remplissage des barrages a également été mis en avant par M. Laâla, lequel a signalé la nécessité de récupérer le maximum d'eau au niveau des barrages et retenues d'eaux, surtout qu'on ne dispose pas de garanties d'avoir les mêmes niveaux de précipitations l'année prochaine, compte tenu des épisodes de sécheresse imposés par le changement climatique.
Pour la repousse des forêts qui ne comptent que sur ces précipitations, ces pluies et neige sont une aubaine pour cet expert, qui a également signalé leur rôle sur la pousse d'un million d'arbres plantés le mois d'octobre 2025. Sur l'arboriculture mais aussi sur le pâturage, ces précipitations ne seront que bénéfiques selon M. Laâla, qui a indiqué que c'est une occasion de faire revivre la zone des steppes.

Lilia Aït Akli

PLUS DE 25 000 JEUNES MOBILISES EN 2025

Une priorité stratégique pour le développement national

LE MINISTRE de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a indiqué, hier, que plus de 25 000 jeunes ont participé activement à la vie citoyenne, économique et politique du pays, lors de la présentation du bilan annuel de l'institution, où il a relevé l'importance de suivre les préoccupations et aspirations des jeunes qui représentent une priorité stratégique pour le développement national.
M. Hidaoui a affirmé que « le rapport met en exergue les principales préoccupations des jeunes, telles que l'éducation, la vie universitaire, l'emploi, la formation, l'environnement, l'entrepreneuriat et la diplomatie jeunesse.
Il détaille également les sessions thématiques organisées tout au long de l'année «, lors de la réunion générale extraordinaire du Conseil, ajoutant que « c'est un document exhaustif recensant les activités menées, les réalisations enregistrées et les axes stratégiques pour l'avenir, dans l'ambition de renforcer le rôle des jeunes dans la vie économique, sociale et politique du pays «.
Il a également précisé que « le rapport annuel 2025, qui sera prochainement soumis à l'examen du président de la République, s'inscrit dans une démarche d'évaluation et de valorisation des réalisations du Conseil au cours de l'année écoulée «.
Le ministre a souligné que ce rapport, fruit d'un travail collectif au sein du CSJ, offre, en plus de l'inventaire détaillé des activités et des événements organisés, une mise en relief des difficultés rencontrées et des défis que le Conseil entend surmonter. Il aborde de manière détaillée les aspects organisationnels, administratifs et financiers du Conseil, tout en présentant l'ensemble des initiatives menées, tant au niveau central que local, au service de la jeunesse.
Pour 2025, le CSJ a axé son action sur deux grandes priorités : l'autonomisation économique et la participation politique des jeunes. Des rencontres, des forums, des ateliers et des consultations ont été organisés afin de créer des espaces d'échange et de dialogue, permettant aux jeunes de faire entendre leur voix, d'exprimer leurs idées et de participer activement aux décisions qui les concernent.
Parmi les initiatives marquantes, le ministre a rappelé l'augmentation de l'allocation chômage, la création de zones d'activités réduites destinées aux jeunes entrepreneurs, ainsi que la levée des obstacles administratifs et institutionnels dans les structures émergentes, en coordination avec les ministères concernés. « Ces mesures traduisent la volonté constante de l'Etat et du CSJ de soutenir la jeunesse et de renforcer ses chances de réussite économique et sociale «, a affirmé M. Hidaoui.
Le rapport annuel souligne également l'importance de l'éducation à la citoyenneté et de la participation politique. Le CSJ a organisé des forums et tables rondes sur la participation civique et électorale, afin de sensibiliser les jeunes à leur rôle dans le processus démocratique et dans l'élaboration des décisions nationales et locales.
Par ailleurs, M. Hidaoui a annoncé que le CSJ préparera un nouveau rapport à l'issue de son mandat annuel en mars prochain, destiné au président de la République, qui dressera un état complet de la situation de la jeunesse en Algérie, avec un accent particulier sur l'autonomisation économique et politique. Il a assuré que «ces deux axes restent au cœur de notre mission et guideront nos actions dans les années à venir».

Sihem Bounabi

MODERNISATION DU TRANSPORT PUBLIC

Importation de 3 000 bus de Chine

Dans le cadre du programme national de modernisation du transport public, l'Algérie renforce son parc avec l'acquisition de 3 000 nouveaux bus chinois du constructeur Higer Bus. Cette commande record, inscrite dans le Plan de renouvellement de 10 000 bus, vise à améliorer la qualité du service, à renforcer la sécurité et à répondre aux besoins croissants de mobilité des citoyens.



Une commande record.

Les bus haut de gamme du constructeur chinois Higer Bus ont quitté, jeudi dernier, le site de production de l'entreprise à Suzhou pour être acheminés vers l'Algérie. Cette expédition constitue la plus grande commande d'exportation jamais enregistrée dans l'histoire de l'industrie chinoise de l'autobus, selon des médias chinois. La cérémonie de départ s'est déroulée en présence de représentants de l'ambassade d'Algérie en Chine ainsi que de plusieurs clients et partenaires, mettant en avant la coopération algéro-chinoise dans le domaine du transport et de la mobilité. «Cela marque un jalon important dans l'expansion mondiale de Higer et démontre la forte confiance que le marché algérien place dans les produits et services de bus chinois», a indiqué le constructeur Higer Bus.

La livraison porte sur 3 000 véhicules, comprenant des bus de 8 et 11 mètres de la nouvelle série V, ainsi que des bus urbains monocoques de 12 mètres. Cette opération s'inscrit dans le cadre du «Plan de renouvellement de 10 000 bus» décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de moderniser le parc de transport public. Présent sur le marché algérien depuis 2005, Higer a progressivement renforcé sa position au cours des deux dernières décennies. L'entreprise est passée d'une logique d'exportation de produits finis à l'implantation d'unités locales de montage en kits CKD (Knock Down). Elle a désormais franchi le seuil des 10 000 bus vendus en Algérie et occupe la première place en parts de marché, illustrant son passage d'une stratégie d'expansion internationale à un ancrage local durable. Dans le cadre de sa stratégie de localisation, le constructeur chinois a adapté ses bus aux spécificités du territoire algérien, notamment aux températures élevées, aux conditions climatiques sablonneuses et à la complexité du réseau routier, tout en tenant compte des attentes des usagers locaux. Lors de la cérémonie, le P-DG de Higer Bus, Huang Shuping, a remis une maquette à l'échelle de la nouvelle série V à un représentant de l'ambassade d'Algérie en Chine. Les bus de la nouvelle série V livrés dans ce lot ont été développés sur une période de trois ans et se distinguent par un niveau de sécurité renforcé. Ils sont équipés d'un système de contrôle électronique de stabilité (ESC) permettant de réduire les risques de dérapage, sont conformes aux normes internationales R66 et R118.2, et disposent de fenêtres de secours latérales à ouverture vers l'extérieur ainsi que d'un éclairage de secours indépendant. Sur le plan du service après-vente, Higer a mis en place un dispositif spécifique comprenant l'envoi d'équipes techniques sur le terrain, l'instauration de mécanismes de service permanents, le déploiement de stations de maintenance dans les principales zones d'exploitation et la mise en œuvre d'une maintenance préventive via des plates-formes de gestion intelligentes. Les représentants des clients algériens ont salué la performance des bus livrés, affirmant que les modèles de la nouvelle série V ont démontré d'excellents résultats aussi bien dans le transport longue distance à travers le Sahara que dans l'exploitation urbaine, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité opérationnelle et la qualité du service offert aux usagers.

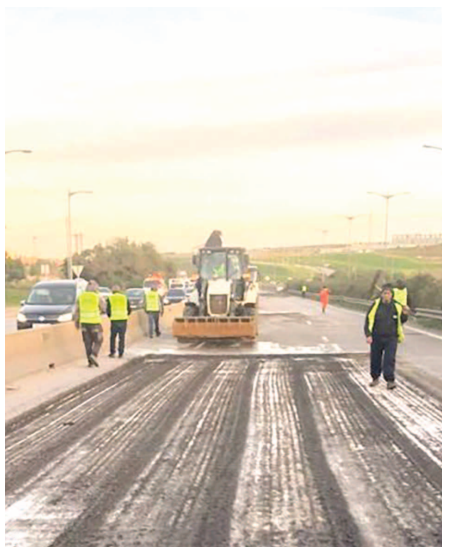
Rim Boukhari

RÉSEAU ROUTIER ET AUTOROUTIER

Vaste opération de maintenance

LE MINISTÈRE des Travaux publics et des Infrastructures de base a lancé, hier, depuis Alger, une vaste opération de maintenance du réseau routier et autoroutier, appelée à s'étendre à plusieurs wilayas du pays, dans le cadre du programme de maintenance visant à améliorer la qualité des infrastructures. La première opération intervient à l'occasion du lancement du programme 2026, qui comprend notamment un vaste programme de maintenance touchant l'ensemble des wilayas du pays. Elle illustre la volonté du secteur des Travaux publics et des infrastructures de base de renforcer la qualité, la sécurité et la durabilité du réseau routier national à travers des interventions ciblées et la réalisation de projets structurants, selon un communiqué du ministère.

En application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, le secteur a lancé cette opération de maintenance du réseau routier et autoroutier en commençant par la capitale, au niveau de la sortie du tunnel de Chaâoua, à Khraïssia, sur la deuxième rocade d'Alger. Pour l'année 2026, le secteur prévoit le lancement d'un programme d'investissement ambitieux



visant à moderniser et renforcer l'ensemble des infrastructures routières et autoroutières du pays. Ce programme prévoit le renforcement de 51 km d'autoroutes, 1 000 km de routes nationales et 100 km de routes de wilaya. Des opérations de revêtement accompagneront ces travaux sur 600 km de routes nationales et 500 km de routes de wilaya. La maintenance des ouvrages d'art demeure, par ailleurs, une priorité majeure, avec la programmation d'interventions sur 120 ouvrages relevant du réseau routier national et 60 ouvrages sur les routes de wilaya.

En outre, le programme de maintenance pour l'année 2026 prévoit l'élimination progressive de 29 points noirs afin de réduire les risques d'accidents, la réfection du marquage horizontal sur l'ensemble du réseau routier national, sur une longueur estimée à 31 000 km, ainsi que le remplacement de 2 832 mètres linéaires de joints de dilatation sur les différents ouvrages d'art du réseau autoroutier.

Les opérations annoncées viennent après une année 2025 qui s'est achevée sur un bilan marqué par la poursuite de l'engagement du secteur en faveur de la sécurité et de la performance du réseau routier. «Plusieurs projets vitaux ont été livrés dans le cadre du programme de maintenance, traduisant une dynamique soutenue sur le terrain», est-il indiqué dans un communiqué du ministère. Au total, 2 300 km de routes nationales et de wilaya ont bénéficié d'opérations de maintenance périodiques et régulières, garantissant leur pérennité et leur exploitation optimale. Par ailleurs, 28,4 km de tronçons dégradés du réseau autoroutier ont été réhabilités à travers 10 wilayas, dans le but d'améliorer la fluidité du trafic et de renforcer la sécurité des usagers, a indiqué la même source.

Les travaux ont également porté sur le remplacement de 365 mètres linéaires de joints de dilatation essentiels sur les autoroutes des wilayas d'Aïn Defla, Alger, Boumerdès et Constantine, contribuant ainsi à la durabilité de ces infrastructures stratégiques.

Dans le même sillage, une expertise technique a été menée sur 51 km d'autoroutes dans les wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès et Bouira. Cette étude a permis d'établir un diagnostic précis de l'état du réseau et d'identifier les axes d'intervention prioritaires pour les prochaines phases.

Les travaux se poursuivent actuellement sur plusieurs chantiers, avec la réhabilitation de 16,3 km supplémentaires d'autoroutes dégradées, le remplacement de 1791 mètres linéaires de joints de dilatation sur différents ouvrages d'art du réseau autoroutier, ainsi que la maintenance de 1800 km de routes nationales et de wilaya, afin de maintenir le réseau à un niveau élevé de service et de qualité.

R. B.

Cross-country universitaire

La course vers le mondial

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné, hier, au terrain de golf de Dely Ibrahim à Alger, le coup d'envoi du championnat national universitaire de cross-country, qui a rassemblé près de 200 étudiants venus de tout le pays pour défendre les couleurs de leurs universités et se préparer à représenter l'Algérie au championnat du monde en Italie.

A cette occasion, le ministre a déclaré : « Cet événement important traduit la mise en œuvre du programme du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la place de la sportivité universitaire. » Ajoutant : « L'objectif étant de former une élite capable de contribuer à l'éclat de l'Algérie sur les scènes internationales et de refléter le visage dynamique et conquérant de la nouvelle Algérie, grâce à nos universités, nos étudiants et l'investissement dans la jeunesse.»

Baddari a également affirmé que le sport universitaire, en plus de contribuer efficacement à former des champions, est également un vecteur de valeurs sociales et éducatives, permettant de développer la discipline, la persévérance et l'esprit d'équipe parmi les étudiants.

Soutenant qu'« investir dans le sport universitaire, c'est investir dans la jeunesse et dans l'avenir du pays ».

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de sport universitaire, Ahmed Mohamed El Hadj, a souligné la portée nationale de l'événement indiquant que « cette compétition réunit un nombre important de participants représentant les universités et instituts de toutes les wilayas du pays. Les résultats permettront de qualifier 12 athlètes pour le championnat du monde en Italie en mars prochain ».

Il a également mis en avant « l'esprit de compétition loyale, de discipline et de volonté qui caractérise nos étudiants universitaires », tout en rappelant l'importance du soutien et de l'attention particulière que porte l'État à l'enseignement supérieur et au sport, deux piliers essentiels dans la construction de l'individu et la préparation de la jeunesse.

Cette édition nationale du cross-country rassemble près de 200 étudiants et étudiantes, représentant 40 établissements universitaires. La compétition comporte trois épreuves. En l'occurrence une course de 4 km ouverte à tous, une course de 6 km réservée aux femmes et une course de 10 km pour les hommes. L'objectif principal reste la sélection des 12 meilleurs athlètes qui représenteront l'Algérie, en mars prochain lors de la compétition mondiale en Italie.

Il convient de noter que cette rencontre se veut un véritable rendez-vous pédagogique et humain, où les étudiants apprennent à concilier performance, solidarité et esprit de compétition. Pour le ministère, il s'agit également de promouvoir un mode de vie sain et actif parmi les jeunes universitaires, en les encourageant à se dépasser et à viser l'excellence.

Sihem Bounabi

RÉFORMES DE L'ÉCOLE

2026, l'année du grand chantier

Le secteur de l'Éducation nationale devrait connaître plusieurs réformes importantes, au cours de cette année 2026. Des changements sont attendus aussi bien au niveau des programmes, des examens que de l'organisation et de la gestion du système éducatif. Le conseiller pédagogique, Kamel Nouari, a plaidé pour une refonte approfondie du système éducatif, soulignant l'impératif d'adapter l'école algérienne aux évolutions pédagogiques, technologiques et socio-économiques actuelles.

Contacté par le *Jeune Indépendant*, Kamel Nouari a dressé une feuille de route des grands changements attendus pour cette année. Selon lui, l'année 2026 ne sera pas une année comme les autres pour les élèves et les personnels de l'éducation, affirmant que le ministère de l'Education nationale s'apprête à lever le gel sur plusieurs dossiers stratégiques et engager une mutation structurelle de l'école algérienne.

M. Nouari a estimé que la priorité devrait porter sur la révision des programmes et des curricula de certains niveaux des trois cycles d'enseignement, afin de les rendre plus cohérents avec les exigences contemporaines et les besoins réels des élèves.

Le conseiller pédagogique a également insisté sur la nécessité de revoir les examens officiels de la session 2027, en particulier l'examen du baccalauréat. Il préconise un recentrage sur les matières fondamentales, l'introduction de nouvelles filières adaptées au marché du travail, ainsi qu'un allègement des contenus au niveau de l'enseignement moyen et la suppression de certaines matières dans le cycle primaire.

Sur le plan institutionnel, Nouari a appelé à la restructuration de l'Inspection générale de l'éducation et à l'installation effective des inspections régionales prévues par les textes réglementaires en vigueur, restés inappliqués depuis 2020. Il a également plaidé pour l'installation des directions récemment créées au sein de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale, notamment celles dédiées au sport scolaire et aux activités culturelles.

Abordant la question de l'enseignement privé, le conseiller pédagogique a souligné l'urgence de promulguer le cadre juridique régissant les écoles privées. Ce texte prévoit notamment l'uniformisation des normes de construction scolaire, l'application des programmes nationaux et l'ouverture à des établissements spécialisés, tels que les lycées de mathématiques, d'informatique ou de cybersécurité.



Des changements sont attendus.

Nouari a, par ailleurs, appelé à l'ouverture de concours professionnels pour les enseignants et les personnels administratifs, conformément aux nouveaux textes réglementaires, ainsi qu'à une révision du dispositif de formation, du volume horaire et des contenus pédagogiques. Il a également plaidé pour la création de nouveaux instituts nationaux de formation dédiés au secteur de l'éducation.

Parmi les propositions avancées figurent l'introduction de l'éducation islamique au cycle moyen à partir de l'année scolaire 2026-2027, l'instauration d'un nouveau programme d'anglais en deuxième année moyenne, ainsi que la publication des textes relatifs au statut particulier des corps de l'éducation et à celui des enseignants retraités.

Le conseiller pédagogique a, enfin, appelé à l'organisation de conférences nationales réunissant experts et acteurs du secteur, afin d'ouvrir un débat approfondi sur des dossiers jugés sensibles, notamment l'orientation scolaire, les filières d'enseignement, les programmes, le baccalauréat, la formation, la gestion décentralisée et les résultats du système éducatif, notamment en lien avec les exigences de l'enseignement universitaire.

Lynda Louifi

CRÈCHES ET JARDINS D'ENFANTS

Un cadre réglementaire renforcé

LES STRUCTURES d'accueil de la petite enfance sont désormais soumises à de nouvelles règles destinées à renforcer l'organisation, la qualité de prise en charge et la protection des enfants. Un arrêté ministériel fixe un cadre réglementaire unifié pour l'ensemble des établissements concernés, allant des crèches aux jardins d'enfants, en passant par les structures multi-accueil.

A travers un arrêté ministériel n°5, daté du 25 décembre 2025, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a officialisé l'adoption d'un règlement intérieur type que chaque établissement devra obligatoirement adapter et appliquer. Ce règlement devra être affiché et communiqué aux travailleurs ainsi qu'aux parents ou tuteurs légaux.

Le texte rend également obligatoire la signature d'un contrat entre l'établissement et le parent ou le tuteur de l'enfant. Ce document fait désormais partie intégrante du dossier d'inscription, lequel peut être déposé tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles.

Les établissements sont tenus de respecter strictement la capacité d'accueil fixée par leur agrément, ainsi que la tranche d'âge autorisée selon leur nature. Ils seront soumis à des contrôles périodiques par les services compétents du ministère, afin de veiller au respect des normes organisationnelles, sanitaires et pédagogiques. Le nouvel arrêté autorise les structures d'accueil, selon leurs moyens et en accord avec les parents, à recevoir les enfants durant les jours de repos hebdomadaire et les fêtes officielles. Il impose également le maintien d'un service minimum pendant la période estivale.

Les horaires d'accueil des enfants sont fixés de 7h à 8h30 le matin, tandis que leur récupération par les parents s'effectue entre 16h30 et 18h. À titre exceptionnel, et pour répondre aux contraintes de certains parents, notamment les travailleurs, une permanence peut être assurée jusqu'à 19h.

L'arrêté prévoit la création d'une équipe psycho-pédagogique au sein de chaque établissement. Cette structure est chargée du suivi pédagogique et éducatif des enfants et de l'évaluation des programmes mis en œuvre.

Elle comprend le directeur de l'établissement, un psychologue clinicien, un éducateur spécialisé, une assistante maternelle, ainsi que, selon les besoins, des spécialistes en psychomotricité et en orthophonie, notamment pour la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

Les enfants bénéficieront d'un suivi médical régulier assuré par un médecin, ainsi que d'un accompagnement psychologique et pédagogique. Chaque établissement est tenu de constituer un dossier individuel pour chaque enfant, incluant l'état de santé, les données de vaccination et les procédures d'intervention en cas d'urgence.

Une attention particulière est accordée aux enfants atteints de maladies chroniques, dont la prise en charge se fait en coordination avec le médecin de famille et le médecin de l'établissement.

Le personnel est tenu d'adopter un comportement exemplaire, de respecter les règles d'hygiène, de porter une tenue professionnelle appropriée et de se soumettre à un contrôle médical au moins une fois tous les six mois.

De leur côté, les parents sont appelés à respecter les horaires fixés par l'établissement, à signaler toute absence ou maladie de l'enfant et coopérer avec l'administration pour garantir un environnement sûr et adapté. Un jour par semaine est consacré à l'accueil des parents, afin de leur permettre de s'informer sur les conditions de prise en charge de leurs enfants.

Enfin, le directeur de chaque structure devra établir un rapport annuel détaillant les activités pédagogiques et récréatives, transmis aux services compétents au niveau de la wilaya.

Lynda Louifi

INTERVENTION AMÉRICAINE AU VENEZUELA

Trump : «Nous contrôlerons 55% du pétrole mondial»

Alors que les compagnies américaines s'apprêtent à revenir au Venezuela, Donald Trump affirme que les États-Unis contrôleront bientôt plus de la moitié du pétrole mondial.

Derrière l'annonce d'un plan de relance, son projet garantit aux entreprises américaines un accès direct aux gisements, les décisions clés étant sous contrôle américain. Le 9 janvier, Donald Trump a réuni à la Maison Blanche les dirigeants des principales compagnies pétrolières américaines, parmi lesquelles ExxonMobil, Chevron et ConocoPhillips. À cette occasion, il a présenté un plan d'ouverture totale du secteur énergétique vénézuélien aux entreprises américaines, qualifiant l'opération d'« opportunité historique ». Il a également affirmé que les États-Unis, associés au Venezuela, contrôleraient « 55 % du pétrole mondial ». Cette réunion intervient quelques jours après l'enlèvement du président Nicolás Maduro, survenu le 3 janvier à Caracas. Il a en outre précisé que les compagnies américaines seraient chargées de « reconstruire l'infrastructure énergétique du Venezuela » et de relancer la production à des niveaux « jamais atteints auparavant ». Contrôle économique sans souveraineté réelle Donald Trump a affirmé que les États-Unis avaient déjà reçu 30 millions de barils de pétrole vénézuélien, pour une valeur estimée à 4 milliards de dollars, et que les livraisons se poursuivraient « bientôt et sans



limite de temps ». Il a détaillé que Washington bénéficiait désormais d'un accès direct au brut vénézuélien, du contrôle sur les exportations, ainsi que de la possibilité pour les compagnies américaines d'opérer sans intermédiaire local. Selon lui, les autorités de Caracas ont accepté l'ensemble des conditions posées par les États-Unis. Le plan prévoit jusqu'à 100 milliards de dollars d'investissements américains. Les revenus issus de cette exploitation seront répartis entre Washington, les entreprises pétrolières américaines, et dans une moindre mesure, les autorités vénézuéliennes. Donald Trump a estimé que cette opération pourrait rapporter « des centaines, voire des milliers de milliards de dollars ». Mais plusieurs médias soulignent les obstacles techniques et logistiques du projet. La majorité des réserves du pays est composée de pétrole extra-lourd, difficile à extraire et à raffiner sans installations spécifiques. Ces infrastructures, aujourd'hui en ruine, exigeraient des investissements colossaux étalés sur plusieurs années. Un média chinois spécialisé estime que ce projet pourrait se transformer en « piège stratégique » pour les États-Unis. Selon eux, Washington sous-estime l'ampleur des besoins techniques et l'instabilité persistante du pays, ce qui rend l'opération risquée, coûteuse et incertaine. Garder l'hégémonie sur la région Sur le plan géopolitique, Donald Trump a assumé une ligne claire : aucune puissance étrangère ne doit intervenir dans la région. « J'ai dit à la Russie et à la Chine : vous nous plaisez beaucoup, mais vous n'avez rien à faire là-bas », a-t-il déclaré. Le Venezuela, qui possède les plus grandes réserves de pétrole prouvées au monde, se retrouve ainsi placé sous un contrôle extérieur assumé. Donald Trump a précisé que toute entreprise étrangère opérant sur le territoire devra traiter directement avec Washington, et non avec les autorités locales. Plusieurs capitales ont réagi.

Le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé une « violation flagrante du droit international » et exigé la libération immédiate de Nicolás Maduro et de son épouse. La Chine et la Corée du Nord ont également condamné l'opération, la qualifiant d'« ingérence brutale » dans les affaires d'un État souverain.

R. I.

UKRAINE

Un important gisement de lithium accordé à des proches de Trump

UN PROJET minier stratégique en Ukraine a été confié à un groupe d'investisseurs américains dont plusieurs figures appartiennent au cercle rapproché de Donald Trump. La décision, prise par une commission gouvernementale, doit encore être formellement validée par le cabinet des ministres. L'Ukraine a attribué l'exploitation d'un important gisement public de lithium à un consortium d'investisseurs comprenant des acteurs proches de l'entourage de Donald Trump, rapporte le New York Times. La décision a été prise le 8 janvier par une commission gouvernementale ukrainienne. D'après deux membres de la commission, s'exprimant sous couvert d'anonymat, cités par le quotidien américain, la sélection du consortium est acquise, bien qu'une validation formelle par le cabinet des ministres ukrainien reste nécessaire. Le groupement retenu présente des liens directs avec l'administration américaine actuelle. Parmi les investisseurs figure Ronald S. Lauder, milliardaire du secteur des cosmétiques et proche de longue date de Donald Trump. Un autre partenaire clé est TechMet, une société énergétique partiellement détenue par une agence d'investissement du gouvernement américain créée lors du premier mandat du chef d'État. Toujours selon le New York Times, les autorités ukrainiennes ont cherché à démontrer leur capacité à concrétiser les engagements pris lors de la signature de l'accord Ukraine–États-Unis sur l'exploitation des minerais et terres rares l'année dernière. Le gisement de lithium attribué au consortium de Ronald S. Lauder et de TechMet aurait ainsi été présenté comme un projet pilote susceptible d'illustrer la mise en œuvre opérationnelle de ce partenariat économique. Il s'agit du gisement, connu sous le nom de champ de lithium de Dobra, situé dans le centre de l'Ukraine, qui fait partie des plus importantes réserves de lithium du pays. Ce métal est un composant clé pour la production des batteries électriques. Le montant exact des investissements engagés par Ronald S. Lauder et TechMet pour le développement du gisement de Dobra n'a pas été précisé. L'appel d'offres fixait un investissement minimal de 179 millions de dollars, mais l'engagement du consortium serait probablement nettement supérieur à ce seuil. Les investissements annoncés mettront toutefois plusieurs années avant de se traduire par une exploitation effective et des bénéfices. Le consortium devra d'abord réaliser une étude géologique afin d'évaluer la valeur réelle du sous-sol, puis financer les équipements et les infrastructures nécessaires à l'extraction. Selon des spécialistes du secteur, il faut généralement environ quinze ans pour passer d'une découverte exploitable au début de la production, un délai qui dépasserait largement le mandat actuel de Donald Trump. Depuis le retour de Donald Trump au pouvoir, la relation entre les États-Unis et l'Ukraine a progressivement pris une dimension plus économique. Washington a fortement réduit son aide militaire à Kiev, mettant davantage l'accent sur les opportunités d'investissement et les ventes d'armement. Dans ce contexte, le 16 mai 2025, Trump a même accusé Zelensky d'avoir « gaspillé » les milliards de dollars d'aide que les États-Unis avaient fournie à l'Ukraine. « L'argent, c'est l'argent. Ce qui m'a dérangé, c'était que je détestais le voir — passez-moi l'expression — foutu par les fenêtres. Je détestais voir ces chèques de 60 milliards de dollars à l'ordre de Zelensky », disait-il à l'époque. Le 1er mai 2025, l'Ukraine et les États-Unis ont signé un accord sur l'exploitation des minerais et terres rares du pays.

L'administration américaine affirme que l'Ukraine garde « la pleine propriété de ses ressources ». Pourtant, les modalités concrètes de l'accord soulèvent des interrogations : d'après Reuters, les entreprises américaines bénéficieront de conditions facilitant leur implantation dans les projets d'extraction de terres rares essentielles à l'industrie militaire, énergétique et technologique. Officiellement, les bénéfices générés par ces projets resteront en Ukraine pendant une décennie. Mais aucune garantie n'a été donnée sur ce qui se passera après cette période. De nombreux observateurs estiment que le pays ouvre l'accès à des ressources évaluées à plusieurs centaines de milliards de dollars, sans véritable contrôle sur la suite de leur exploitation.

R. I.

COOPÉRATION MILITAIRE

Vers un nouvel axe Ankara–Riyad–Islamabad ?

LA TURQUIE cherche à rejoindre un pacte de défense en négociation entre l'Arabie saoudite et le Pakistan, selon Bloomberg. L'alliance reposerait sur de fortes complémentarités militaires, industrielles et stratégiques entre les trois pays. Elle pourrait redessiner les équilibres sécuritaires régionaux et renforcer leur autonomie stratégique. La Turquie accentue ses efforts pour rejoindre un pacte de défense en cours de négociation entre l'Arabie saoudite et le Pakistan, une initiative qui pourrait donner naissance à un nouveau bloc militaire au Moyen-Orient, sur fond de tensions persistantes dans le Golfe et autour de l'Iran. Selon Bloomberg, les discussions entre Ankara, Riyad et Islamabad ont atteint un stade avancé et la conclusion d'un accord est désormais jugée très probable par des sources proches du dossier. Vers un Otan musulman ? Ce rapprochement s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération militaire et industrielle. D'après Reuters, le Pakistan multiplie les négociations pour exporter des équipements militaires de pointe, notamment des avions de combat JF-17 et des systèmes aériens, cherchant à valoriser son expertise stratégique dans un contexte de fortes contraintes économiques. Islamabad et Ankara s'affirment ainsi comme des acteurs majeurs de l'industrie de défense dans le monde musulman, tandis que Riyad consolide ses partenariats sécuritaires pour diversifier ses alliances au-delà du cadre traditionnel occidental. Un pacte de défense trilatéral lierait ces trois puissances aux atouts complémentaires : l'Arabie saoudite, première économie du monde arabe et gardienne des lieux saints de l'islam, apporterait sa capacité financière et son poids diplomatique. Le Pakistan, seul pays musulman doté de l'arme nucléaire, offrirait une dimension de dissuasion stratégique. La Turquie enfin, dotée de la deuxième armée de l'OTAN et d'une industrie de défense en pleine expansion, renforcerait la crédibilité militaire de cet ensemble. Ce réalignement marque une évolution notable après des années de divergences politiques. Ankara et Riyad se sont longtemps opposés, notamment à la suite du Printemps arabe et sur plusieurs dossiers régionaux. Mais depuis 2021, un processus de normalisation est à l'œuvre, nourri par des convergences stratégiques croissantes, en particulier face aux recompositions régionales et à l'incertitude sur l'engagement américain. Pour les trois capitales, ce rapprochement vise à renforcer leur autonomie stratégique et à peser davantage sur les équilibres sécuritaires du Moyen-Orient.

R. I.

YENNAYER À BÉJAÏA

Entre ferveur ancestrale et renouveau culturel

La cité de Yemma Gouraya s'est déjà parée des couleurs de yennayer 2976, le nouvel an amazigh. Elle vibre à nouveau à cette occasion, au rythme de festivités mêlant rites millénaires et dynamisme contemporain. Depuis quelques jours, l'effervescence est palpable un peu partout, alors que chacun se prépare activement à célébrer cette date symbolique.

De la haute ville aux quartiers d'Iheddaden, les marchés de proximité ont été pris d'assaut pour les préparatifs du traditionnel Imensi n Yennayer (le dîner de Yennayer). Dans les grands centres urbains, l'enthousiasme et la joie sont également au rendez-vous. Plusieurs associations et établissements de jeunesse ont déjà ficelé leurs programmes pour célébrer cette fête avec faste. Certains ont même entamé leurs activités.

C'est le cas du Centre de recherche en langue et culture amazighes (CRLCA) de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, qui a organisé une séance de projection du film la Colline oubliée, de Abderrahmane Bouguermouh, adapté du roman éponyme de Mouloud Mammeri, Mon Ami, mon double, réalisé par Ali Mouzaoui. Un débat a suivi autour de ce film « culte », qui raconte l'histoire du village kabyle isolé de Tasga au début des années 1940, suivant les jeunes Mokrane et Aazi dans leurs amours et leurs rêves, confrontés aux traditions ancestrales, à la misère, au typhus et à l'arrivée imminente de la mobilisation pour la Seconde Guerre mondiale, soulignant l'injustice coloniale et les bouleversements mondiaux sur leur quotidien.

Le CRLCA prévoit également d'organiser une journée d'étude le mardi 13 janvier, avec plusieurs conférences au programme, parmi lesquelles, « Yennayer : symbole et profondeur historique », animé par le Pr Mohane Haddad, « Les royaumes amazighs dans l'histoire : le cas du Royaume Hammadite », « Tamtirt, un concept agricole commun aux régions de Kabylie et du Tassili n'Ajjer » et « La célébration de Yennayer en Algérie : racines, apparences et connotations symboliques ».



Au Théâtre régional de Béjaïa (TRB), une grande exposition de produits artisanaux et du terroir aura lieu le 12 janvier, avec la participation active de l'association culturelle El-Bahdja. Selon les organisateurs, le but est de « capitaliser la création et l'innovation dans le domaine de l'artisanat et mettre en valeur le patrimoine culturel local ».

La maison de la Culture de Béjaïa propose également un programme de trois jours comprenant animations artistiques, expositions et spectacles. De son côté, la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa a préparé un programme riche en activités culturelles, sportives et conférences, concrétisé par de nombreuses maisons des Jeunes et Centres sportifs de proximité (CSP).

Ainsi, la maison des Jeunes de Assam H'mimi de Tazmalt a organisé des rencontres poétiques en arabe, français et amazighe, avec la participation de 46 poètes venus de 7 wilayas. Les neuf meilleurs poètes, soit trois pour chaque langue, seront récompensés, les prix étant offerts par des investisseurs locaux, a précisé Abdelaâziz Medjber, directeur de la maison des Jeunes. D'autres maisons de jeunes, comme celles d'Amizour, Barbacha, Tizi-Ouar (Melbou), Aokas, Souk El-Tennie et CSP de Tichy, participent également avec des associations partenaires telles que Horizon d'Ouzellaguen, Etoile culturelle d'Akbou et l'Association culturelle des femmes actives de Béjaïa, qui organise notamment un défilé de mode intitulé « Miss Yennayer ».

L'APC de Tazmalt a, quant à elle, organisé la 8e édition de la course nationale de l'Espoir sur 12 km, placée sous le slogan « Foulées de l'Histoire, foulées de la Mémoire ». Plus de 790 participants, dont 78 femmes, venus de 37 wilayas, ont pris part à cette manifestation sportive renommée. Une course spéciale pour enfants, regroupant plus de 600 participants, est prévue pour lundi, premier jour de l'an amazigh, avec remise de récompenses aux lauréats.

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CMA) a organisé plusieurs expositions à Béjaïa, Aokas et Boukhelifa, mettant en avant artisans locaux et nationaux, avec des produits alliant savoir-faire et créativité : poterie, céramique, vannerie, textile kabyle, bijoux, travail du bois, dinanderie, ainsi que des produits alimentaires locaux comme miel, fromage, couscous, confiseries et pâtisseries. Des stands de cosmétiques à base d'huiles naturelles, de savons et de parfums sont également proposés, témoignant du riche patrimoine artisanal et culturel de la région.

Enfin, les foyers béjaouis s'illuminent pour Yennayer et les familles se réunissent pour partager le premier repas de l'an 2976, dans un élan d'espoir, de prospérité et de fierté identitaire.

N. Bensalem

ORAN

De nouveaux espaces pour le sport et la santé

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS ont bénéficié de rénovations et de nouvelles installations dans la capitale de l'ouest. Dans le cadre de cette dynamique, le wali d'Oran a inspecté ce week-end l'avancement de plusieurs projets sanitaires et a inauguré le complexe sportif baptisé Moudjahid Bellarbi Abdelkader, désormais accessible aux habitants et offrant un espace moderne pour la pratique sportive.

L'enceinte sportive, située dans la commune de Bousfer à 20 km à l'ouest d'Oran, est conçue pour accueillir des disciplines variées comme le judo, le karaté et le kick-boxing, tout en proposant des activités intellectuelles et ludiques, telles que les jeux d'intelligence, le soroban et l'informatique, offrant ainsi aux habitants un cadre stimulant et accessible pour le développement des talents et l'épanouissement de la jeunesse.

Dans la continuité de cette inauguration, le wali a poursuivi sa tournée dans différents établissements sanitaires de la wilaya. À la polyclinique « Chahid Driss Mohamed » à Aïn El Bia, il a constaté l'arrêt prolongé des travaux et a donné des instructions strictes pour relancer le chantier, y compris la résiliation du contrat avec l'entreprise initiale.

Pour assurer la finalisation des aménagements, il a veillé à la sélection d'une nouvelle société chargée de mener le projet à son terme et a demandé au bureau d'études de préparer un cahier des charges détaillé garantissant la qualité et le respect des délais. Le wali s'est également rendu au CHU Mohamed Sghir Nekach dans la commune d'El Mohgoun, où il a inspecté le projet de création d'une section des urgences médicales. Les travaux de cette unité ont atteint 90 % d'avancement.

Lors de sa visite, il a exprimé son mécontentement quant à la qualité des travaux et a donné des instructions précises pour corriger les manquements, garantir la conformité des aménagements et assurer la livraison de la section dans les délais prévus.

À la polyclinique, Moudjahid Kadi Bachir, de Bethioua, récemment réhabilitée selon des normes modernes et dotée des équipements les plus récents, les installations offrent désormais un cadre optimal pour la prise en charge des patients. Le wali a souligné l'importance d'assurer un service médical de qualité et a donné des directives aux responsables pour garantir le bon fonctionnement de tous les services.

Enfin, à l'établissement spécialisé dans les maladies mentales de Sidi Chahmi, les travaux de réhabilitation, lancés en juin dernier, se poursuivent sur une durée prévue de 20 mois. Lors de son inspection, le chef de l'exécutif a pris connaissance de l'avancement des chantiers, actuellement concentrés sur deux pavillons qui devraient être livrés en mars, en attendant le démarrage des sections restantes, dont la réhabilitation se fera par blocs successifs.

Brahim Mazi

BATNA

Une station de traitement du lixiviat bientôt opérationnelle

LA WILAYA de Batna s'apprête à franchir une étape importante dans la gestion de ses déchets avec la mise en service prochaine de la station de traitement du lixiviat du Centre d'enfouissement technique (CET) de la zone d'El Biar, dans la commune d'Oued Chaâba.

Selon Chamia Merabti, directrice générale de l'Établissement public de gestion des CET, la station a récemment été soumise à une série d'essais techniques avant sa mise en exploitation. Cette installation, financée par le ministère de l'Environnement et supervisée par l'Agence nationale des déchets (AND), vient renforcer l'infrastructure du CET de la wilaya.

La nouvelle station est capable de traiter environ 110 m³ de lixiviat quotidiennement. Elle permet d'extraire près de 75 % d'eau claire, réutilisable pour l'irrigation agricole ou à usage domestique, tandis que les 25 % restants constituent une matière concentrée, valorisable à des fins industrielles ou énergétiques. Équipée de bassins modernes et d'un laboratoire d'analyses, la station représente un outil stratégique pour améliorer la qualité de l'environnement et prévenir la pollution des eaux souterraines.

Or l'aspect environnemental, cette installation s'inscrit dans la politique de l'économie circulaire promue par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie. Le traitement du lixiviat permettra de valoriser les déchets enfouis, de les récupérer et de générer de nouvelles opportunités économiques, créant ainsi des emplois et contribuant à la richesse locale.

Cette initiative marque un pas important pour la wilaya de Batna, qui se positionne ainsi parmi les territoires pionniers en matière de gestion durable des déchets en Algérie.

R. R.

NOUVEL AN AMAZIGH

Oran célèbre Yennayer sous le signe de l'unité nationale

A l'image de l'ensemble des wilayas, Oran s'inscrit également dans la dynamique nationale de célébration officielle du Nouvel An amazigh Yennayer 2976. La capitale de l'Ouest algérien a accueilli, vendredi 9 janvier 2026, la caravane de la délégation officielle participant aux festivités marquant l'avènement de la nouvelle année amazighe.



Arrivé à Oran en milieu de journée, le cortège officiel a été reçu par des représentants du mouvement associatif et culturel de la wilaya, ainsi que des acteurs de la société civile, mobilisés pour la réussite de cet événement à forte portée symbolique. Cette rencontre a donné lieu à une visite d'un espace d'exposition dédié à l'artisanat traditionnel, aux métiers manuels et à la céramique, mettant en valeur la richesse du patrimoine matériel algérien.

Un pavillon spécial consacré au costume traditionnel authentique a également été aménagé, avec la contribution du Musée d'art moderne et contemporain d'Oran (MAMO) et de la maison de la culture de la wilaya. Cette initiative a permis de présenter la diversité des tenues traditionnelles, témoins de l'histoire sociale et culturelle des différentes régions du pays.

La délégation officielle a ensuite été accueillie à la salle d'honneur de la gare ferroviaire d'Oran, où un échange de vœux a eu lieu à l'occasion de Yennayer 2976. La rencontre a été marquée par des présentations mettant en avant les principaux sites et monuments historiques de la wilaya, dans une atmosphère empreinte de convivialité et de symboles forts de l'unité nationale et de l'attachement aux constantes identitaires.

CONSTANTINE AU RYTHME DE YENNAYER

À l'occasion de la célébration officielle du Nouvel An amazigh Yennayer 2976 Constantine s'apprête aussi à organiser une cérémonie culturelle et artistique d'envergure, placée sous le signe de la valorisation de l'identité nationale et de la préservation du patrimoine immatériel.

Sous l'égide de la direction de la culture et des arts de la wilaya, la maison de la culture Malek-Haddad a élaboré un programme riche et diversifié, qui se déroulera du 12 au 22 janvier 2026 au palais de la culture Mohamed-El-Aïd Al Khalifa. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des festivités liées à cet évènement et vise à mettre en lumière la richesse du legs culturel algérien dans toutes ses expressions.

Le programme prévoit des spectacles musicaux, des prestations folkloriques, des danses et défilés d'habits traditionnels, ainsi que des expositions artisanales mettant en valeur le savoir-faire ancestral et la créativité patrimoniale. Ces activités reflètent les dimensions historique, sociale et civilisationnelle de Yennayer, devenu un rendez-vous culturel fédérateur, précisent les organisateurs. Par ailleurs, selon le programme établi, une cérémonie prévue dimanche 11 janvier 2026, au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani sera rehaussée par la présence les autorités locales. Elle sera marquée par des prestations artistiques et des interventions de personnalités culturelles et religieuses, retraçant notamment les contributions historiques et spirituelles de figures nationales à la consolidation de l'unité et de la cohésion sociales. L'événement comprend également des projections documentaires, des conférences thématiques, des ateliers démonstratifs autour des rituels de Yennayer, ainsi que des expositions consacrées à l'histoire et au patrimoine culturel algériens, animées par des animateurs et institutions muséales locales.

A. B.

COUP D'ENVOI DU 12e FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS

Plus de 60 artistes au rendez-vous

C'EST en grandes pompes que s'est ouvert hier, samedi, à Maâtkas, plus exactement au village d'Ath-Zaïm, le festival de la poterie dans sa 12e édition. C'est en présence des autorités locales, dont le Président de l'APW, le Dr Youcef Sid-Ali, le secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellahi, en tant que représentant du wali, les premiers magistrats des communes de Maâtkas et Souk El Thenine et surtout d'un public nombreux que le coup de starter de la manifestation a été donné par le représentant du ministère de la culture et des arts.

Selon le commissaire du festival, Saïd Mahmoudi, 63 artisans potiers, lesquels sont issus des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira, Boumerdès, Alger, Aïn-Defla et Touggourt, ont pris part à ce festival dont la date de clôture est prévue pour le journée du 13 janvier, soit au lendemain de Yennayer. Organisé par le Commissariat du festival, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et de la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'événement qui s'est tenu en collaboration avec l'APW de Tizi-Ouzou, l'APC de Maâtkas, la daïra de Maâtkas, ainsi que l'association culturelle Tigejdit.

Pour cette première journée de la manifestation, le public a eu droit à la découverte des différents stands où sont mis en valeur les différents articles potiers, notamment ceux fabriqués par les artisans et artistes d'Aït-Zaïm réputés depuis longtemps pour leur savoir-faire en la matière.

Le programme, conçu à l'occasion de ce rendez-vous, comprend, en sus des expositions, des éléments artisanaux dans leurs différentes variétés, des ventes-dédicaces d'ouvrages consacrés au patrimoine culturel national, la visite du musée de la poterie de l'association Tigejdit, le lancement d'ateliers pédagogiques et une démonstration de cuisson traditionnelle avec des objets de poterie, en l'occurrence la marmite, le couscoussier, des assiettes et la traditionnelle (El-djefna), qui est un énorme plat servant à accueillir les mets culinaires ainsi que l'indispensable cruche.

Par ailleurs, des conférences sont prévues pour expliquer les différents contours de la poterie dont sa portée identitaire et culturelle.

Saïd Tissegouine

TIZI OUZOU

17 troupes féminines en lice pour le chant féminin « Urar Lkhalath »

DIX-SEPT TROUPES féminines sont en compétition pour décrocher le premier prix de la 4e édition du concours de chant populaire féminin « Urar Lkhalath », ouvert jeudi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon les organisateurs.

Initiée par la direction de la culture et des arts, cette compétition s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant l'avènement du Nouvel An amazigh, Yennayer (12 janvier). Elle vise la promotion et la sauvegarde de ce chant traditionnel féminin, considéré comme l'un des marqueurs du patrimoine culturel immatériel de la région. Les auditions des chorales participantes ont débuté jeudi après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture et se poursuivront sur deux journées, jeudi et samedi, avec la participation de formations issues de différentes communes de la wilaya.

Pour la première journée, huit troupes se sont produites devant un jury composé d'artistes reconnus, à savoir les auteurs-compositeurs-interprètes Karim Abranis et Malek Bachi, ainsi que le musicien Lounès Mazari. La seconde journée sera consacrée au passage de neuf autres chorales en lice. La cérémonie de remise des prix aux lauréates est prévue pour dimanche prochain, conformément au programme établi par la direction de la culture.

À travers ce concours, les organisateurs ambitionnent de ressusciter et de préserver ce patrimoine immatériel, tout en encourageant l'émergence de nouvelles troupes féminines et la transmission de ce chant populaire aux jeunes générations. L'initiative suscite d'ailleurs un engouement notable, plusieurs chorales ayant vu le jour depuis le lancement de la compétition.

Parallèlement au concours « Urar Lkhalath », un riche programme culturel a été élaboré à l'occasion de Yennayer 2976 à travers les différents établissements culturels de la wilaya. Lancées mardi dernier, les festivités se poursuivront jusqu'au 13 janvier et comprennent notamment des expositions consacrées à Yennayer, à l'histoire et au patrimoine culturel algériens, animées par des institutions muséales de plusieurs wilayas, ainsi que des ateliers de démonstration des rituels de Yennayer et des conférences thématiques ouvertes au public.

A. B

LIGUE 1 MOBILIS - 15e JOURNÉE

Le MCA solide leader, la JSK, le CSC et MBR renouent avec la victoire

Le MC Alger a conforté sa place de leader du championnat national de Ligue 1 Mobilis en ramenant un point de son déplacement à Chlef, face à l'ASO (0-0), ce samedi, à l'occasion de la suite de la 15e et dernière journée de la phase aller. De leur côté, la JS Kabylie, le CS Constantine et le MB Rouissat terminent également sur une bonne note en renouant avec la victoire.

Double tenant du titre national, le Doyen se met dans les meilleures dispositions pour aller chercher un nouveau sacre, le 10e de son histoire. En effet, les Mouloudéens, sacrés du titre honorifique de champion d'hiver, sont en train de réitérer, pratiquement, les mêmes statistiques réalisées lors des deux dernières saisons.

Même si la ligne d'attaque des Vert et Rouge n'est pas aussi explosive, les camarades du capitaine Abdelaoui bouclent la première partie de l'exercice 2025-2026 avec un excellent bilan de onze victoires, trois nuls et une seule défaite, pour 36 points récoltés et une avance de 12 unités sur son premier poursuivant, le CR Belouizdad.

Ainsi, les protégés du technicien sud-africain Mokwena ont réussi à confirmer leur leadership en allant grappiller un nouveau point sur la pelouse de l'ASO Chlef (14e – 14 pts), dans une partie où il n'y a pas eu de but. La JSK, le CSC et le MBR réapprennent à gagner

En revanche, des buts il y en avait dans les trois autres rencontres qui se sont déroulées cet après-midi.

À Ouargla, le nouveau promu, le MB Rouissat a mis fin à son petit passage à vide en battant l'USM Khenchela sur le score de deux buts à zéro, sur des réalisations signées Rahmani (39'), Benzid (45'+4) sur penalty.

À la faveur de cette victoire, les gars du Sud confortent leur 11e position (20 pts), alors que l'USMK recule d'un rang (9e – 21 pts).

Pour leur part, les Sanafir se sont également rabibochés avec leurs supporters en réalisant l'essentiel face à la JS Saoura (1-0). Toutefois, ce succès a mis beaucoup de temps à se concrétiser, car les Constantinois ont dû attendre la 89e minute pour voir Dib délivrer les siens.

Avec 22 unités à son compteur, le CSC grimpe de la 10e à la 8e place, tandis que les Aiglons du Sud rétrogradent au 7e rang, avec le même nombre de points que leur adversaire du jour.



De son côté, la JS Kabylie s'est refaite une santé après deux semi-échecs enregistrés à domicile. En déplacements dans la capitale, les Canaris ont damé le pion au CR Belouizdad (0-1) sur un but marqué à la 71e minute par l'ancien belouizdadi, Mahious.

Forte de ce succès, la JSK remonte à la 6e position (23 pts), au moment où le Chabab (2e – 24 pts), dauphin du MCA, marque le pas et rate l'opportunité de réduire son écart sur le leader.

LE MCEB GAGNE ENFIN

Vendredi, le MC El Bayadh (16e – 6 pts), lanterne rouge, est parvenu à mettre fin au signe indien en remportant sa toute première victoire cette saison après avoir pris le meilleur sur l'ES Mostaganem (1-0), 15e et avant-dernier au classement (9 pts). Concernant les trois autres empoignades, elles se sont toutes soldées sur un score de parité. L'ES Ben Aknoun a été accroché par l'O. Akbou (2-2), l'ES Sétif a été tenue en échec par le Paradou AC (2-2), alors que l'USM Alger a été contrainte au partage des points par le MC Oran (1-1).

Résultats partiels de la 15e journée :

MC El Bayadh - ES Mostaganem	1 - 0
ES Ben Aknoun - O. Akbou	2 -0
ES Sétif - Paradou AC	2 - 2
USM Alger - MC Oran	1 - 1
ASO Chlef - MC Alger	0 - 0
CS Constantine - JS Saoura	1 - 0
MB Rouissat - USM Khenchela	2 - 0
CR Belouizdad - JS Kabylie	0 - 1

CLASSEMENT DE LA LIGUE 1

1	**MC Alger**	**36**	**15**
2	CR Belouizdad	24	15
3	USM Alger	24	15
4	Olympique Akbou	23	15
5	MC Oran	23	15
6	JS Kabylie	23	15
7	CS Constantine	22	15
8	JS Saoura	22	15
9	ES Ben Aknoun	21	15
10	USM Khenchela	21	15
11	MB Rouissat	20	15
12	Paradou AC	17	15
13	ES Sétif	16	15
14	ASO Chlef	14	15
15	ES Mostaganem	9	15
16	MC El Bayadh	6	15

GREGORY SCHNEIDER FUSTIGE L'ARBITRAGE:

«Autant donner la CAN au Maroc»

LA PRESTATION de l'arbitre mauritanien, Dahane Beida, lors du match opposant le Cameroun au Maroc en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations n'a pas manqué de faire réagir, et pour cause. Un nombre incalculable de décisions controversées, un penalty non-sifflé qui fait débat, et une gestion de la rencontre que beaucoup jugent favorables à l'équipe hôte… Autant d'éléments qui ont attisé les critiques de la presse sportive internationale.

Sur le plateau de L'Equipe du Soir, les commentaires se sont enchaînés, certains plus acerbes que d'autres. Mais c'est surtout la sortie de Gregory Schneider, journaliste au quotidien français Libération, qui a marqué les esprits. Connu pour son franc-parler, Schneider n'a pas hésité à décocher des flèches à l'encontre de l'arbitrage de Dahane Beida.

«Ce qui serait bien, c'est qu'on gagne un peu de temps et qu'on leur donne la coupe directement !», a-t-il lancé, d'un ton à la fois ironique et indigné. Pour le journaliste, le spectacle proposé par l'arbitre n'est rien d'autre qu'une farce. Selon lui, les décisions prises par Beida en faveur du pays hôte sont non seulement incompréhensibles, mais aussi insultantes pour les joueurs, qui, à ses yeux, sont les premières victimes de cette gestion polémique.

«Qu'on arrête de me prendre pour une bille en tant que spectateur », a-t-il poursuivi, s'attaquant au traitement réservé au match. Le journaliste est particulièrement énervé par certains gestes qui, selon lui, ont échappé à l'attention de l'arbitre. « On voit un défenseur marocain mettre un coup de coude en plein visage de son adversaire, et l'arbitre ne bronche pas », a-t-il remarqué. Il évoque aussi les nombreuses occasions où les joueurs marocains se sont placés à un mètre des ballons arrêtés, perturbant ainsi le jeu, sans qu'aucune sanction ne soit infligée.

Mais c'est bien le non-sifflement d'un penalty évident en faveur du Cameroun qui a mis le feu aux poudres. « Regardez bien l'attitude de l'arbitre : il est gêné, il sent qu'il se passe quelque chose de anormal, il sent qu'il est dans l'embarras. Mais



il est en service commandé, et cela ne pouvait pas se passer autrement. » Des propos virulents, qui pointent directement la partialité perçue de l'arbitre dans cette rencontre décisive. Schneider, en bon observateur, va plus loin dans sa critique : « Ce n'est pas la CAN, c'est La Reine des Neiges ! C'est un Disney ! Ils vont la gagner à la fin, c'est écrit. Autant leur donner le trophée tout de suite au lieu de cautionner cette parodie et d'insulter le jeu. »

Ce genre de spectacle, estime-t-il, est inacceptable, qu'il s'agisse du Cameroun, du Maroc ou de toute autre équipe présente sur le terrain. « Que ce soit des Camerounais, des Croates ou des Marocains, ce genre de spectacle n'est tout simplement pas acceptable », a-t-il conclu, soulignant l'urgence de rétablir une forme d'équité dans le traitement des matchs.

CAN 2025

Le Maroc encore aidé par un arbitrage maison

Alors que l'arbitre du quart de finale semble avoir oublié un penalty pour le Cameroun, des accusations d'arbitrage maison secouent le Maroc après sa qualification pour les demi-finales de sa CAN. Pourtant, celles-ci, alimentées par un changement d'arbitre de dernière minute, résistent assez peu aux faits et Walid Regragui a tenu à rectifier les choses dans une conférence de presse offensive.



C'est une petite musique qui accompagne cette CAN 2025. Le Maroc, en sa qualité de pays hôte, bénéficierait des faveurs d'un arbitrage maison que le VAR ne saurait corriger. Au sommet de la pile des contestations, le penalty oublié pour le Cameroun en quart de finale. Adam Masina a bien touché le pied d'appui de Bryan Mbeumo alors que le score n'était pas encore acquis (1-0 alors). Le penalty semblait évident et la victime ne s'est pas privée pour le faire savoir au micro de BeIn Sports après la rencontre.

«J'ai senti qu'il m'avait touché. Après le match, on m'a remontré les images : c'est flagrant, a jugé Mbeumo après la rencontre. Je ne sais pas si le match se joue sur ça. On a refusé le jeu en première période. C'est un fait de jeu et on savait à quoi s'attendre.» Une dernière phrase qui entretient le doute autour du supposé arbitrage maison dont bénéficieraient les Lions de l'Atlas. D'autant que, selon les informations de Sport News Africa, la Fédération marocaine de football avait réclamé de changer l'arbitre avant son quart de finale.

Initialement, l'Égyptien Amin Omar avait été désigné pour diriger le choc avec un assistant algérien au VAR. Une décision qui avait surpris les Marocains au vu des tensions qui existent entre les deux pays. C'est finalement le Mauritanien Dahane Beida qui a été choisi, accompagné à la vidéo par le Ghanéen Daniel Laryéa. Un changement de dernière qui alimente aujourd'hui la polémique. Sauf que l'accusation tient mal lorsque sont disséquées les principales décisions de l'arbitre de la rencontre. En effet, en les observant de plus près, on se rend compte que le Cameroun n'est pas la seule victime des erreurs de Dahane Beida vendredi. A la 35e minute, Ezzalzouli se fait écraser le talon à l'angle gauche de la surface adverse. Le geste Dina Ebimbe n'est pas intentionnel mais la faute semble évidente. A la 63e minute, le portier camerounais rate complètement sa sortie et boxe le visage d'El Khannouss. L'intervention est ratée et, là encore, l'arbitre semble pouvoir siffler une faute en faveur du Maroc. Celle-ci est moins évidente que les deux autres mais le doute est permis. Encore une fois, l'arbitre s'abstient. Comme sur un violent coup de coude de Nayef Aguerd qui, lui aussi, aurait pu être sévérement sanctionné. Côté camerounais, ni Samuel Eto'o, président de la Fédération pourtant habitué aux sorties incendiaires, ni son sélectionneur, David Pagou, n'ont voulu mettre de l'huile sur le feu. «Les arbitres sont des hommes. Ils peuvent se tromper. Mais on finit toujours par s'entendre même quand nous on s'emporte», a même conclu le coach des Lions Indomptables. De quoi mettre fin aux doutes et à la polémique ? Pas certain.

Service minimum pour le Sénégal qui se qualifie pour les demies en battant le Mali (1-0)

LE SÉNÉGAL a pris le premier des quatre billets pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations ce vendredi au Grand Stade de Tanger. Globalement en maîtrise, les Lions de la Téranga ont dominé par la plus petite des marges de valeureux Maliens (1-0), qui ont réduits à dix lors de la première période mais qui n'ont jamais abdiqué. Iliman Ndiaye a inscrit le seul but de la rencontre.

Le Sénégal dans le dernier carré. Ce vendredi après-midi, les Sénégalais ont éliminé le Mali, sur la plus petite des marques (0-1), lors des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations. Au stade Ibn Batouta de Tanger au Maroc, l'unique buteur a été Iliman Ndiaye (27e). Les Lions de la Teranga joueront leur demi-finale le mercredi 14 janvier à 18h00, contre l'Égypte ou la Côte d'Ivoire.

La moindre erreur, à ce stade de la compétition, peut coûter très cher. Djigui Diarra a pu s'en rendre compte lui-même. Juste avant la demi-heure de jeu, le portier du Mali a totalement raté sa prise de balle au sol, sur un centre de Krépin Diatta. Juste derrière lui, Iliman Ndiaye rôdait et il ne s'est ensuite pas fait prier pour envoyer le ballon au fond, du pied droit (27e, 0-1). Le portier de 30 ans n'a ensuite plus rien laissé passer.

El Hadji Malick Diouf (45e+1), Idrissa Gueye (49e), Sadio Mané (66e, 90e+6) ou encore Pathé Ciss (67e, 76e) ont pu s'en apercevoir. De son côté, Lamine Camara a vu sa belle reprise de volée être déviée par le dernier rempart adverse sur le poteau (90e+2).

Le Sénégal a donc réussi à assurer l'essentiel, après une nette domination (65% de possession, 19 tirs dont huit cadrés), mais n'a jamais pu marquer ce deuxième but qui lui aurait donné de l'air.

Cela a permis au Mali d'y croire jusqu'au bout. Pourtant, les Maliens ont rapidement évolué en infériorité numérique après le second carton jaune reçu par leur capitaine Yves Bissouma (45e+3). Après Amadou Haidara lors du dernier match de poules contre les Comores (0-0) puis Woyo Coulibaly face à la Tunisie en huitièmes de finale (1-1, 3-2 t.a.b), c'est la troisième fois consécutive qu'un Malien est exclu dans cette CAN.

Sur les quinze dernières années, le Mali est la troisième sélection à écoper d'autant de cartons rouges lors d'une même édition de la Coupe d'Afrique des nations, après l'Algérie en 2010 et le Ghana en 2012. Cela n'a pas empêché les Aigles de monter en puissance dès la reprise des débats. Dans un gros temps fort adverse, Edouard Mendy, dans sa cage, a dû se montrer impérial, face à Lassana Coulibaly (48e) ou encore Abdoulaye Diaby (57e).

Finalement, les Maliens n'ont donc pas réussi de nouvel exploit à dix contre onze. De son côté, le Sénégal, qui sera en demi-finales pour la troisième fois sur ses quatre dernières participations, a remporté quatre matches lors d'une même édition de la CAN pour la quatrième fois de son histoire. Un bilan idéal pour préparer le plus sereinement possible son prochain rendez-vous.

D'ABORD EXILÉ PUIS SANS CONTRAT

Pagou, l'histoire de fou

DAVID PAGOU est en passe de devenir un héros national. Sélectionneur du Cameroun, sans en avoir le diplôme, il a remis les Lions Indomptables sur pied alors même qu'il a dû subir les pires humiliations. Dans un contexte brûlant, il a su trouver les hommes et les mots. Simple, fédérateur, attentif aux siens, il a permis aux siens d'atteindre des quarts de finale inespérés face au Maroc.

David Pagou n'est pas le sélectionneur du Cameroun. Ou en tout cas, pas dans les textes. Aujourd'hui, il n'a pas de contrat de travail et son prédécesseur, viré manu militari par Samuel Eto'o, le président de la Fédération camerounaise, assure, lui, toujours être en charge après avoir poussé le bouchon jusqu'à donner sa liste pour la CAN : «Je me considère toujours comme sélectionneur du Cameroun, car je n'ai pas été licencié, a fait savoir Marc Brys cette semaine dans une interview accordée à Sporza. La fédération n'a pas le droit de me renvoyer, même si elle a essayé à plusieurs reprises.» Donc voilà un homme, Pagou, nommé trois semaines avant le début de la compétition, sans contrat, sans expérience internationale, devenu le héros du pays.

L'histoire n'est pas commune mais le sans-grade, qui n'avait jusqu'ici entraîné que des clubs du pays, se retrouve propulsé à une place peu enviable et fait le job. A la tête de l'une des sélections les plus faibles du Cameroun depuis quelques décennies, il ne réussit là où personne n'attendait rien. Des victoires contre le Gabon et le Mozambique, un nul contre la Côte d'Ivoire, le tenant du titre, et une qualification pour les quarts après avoir sorti l'Afrique du Sud. Vu comme ça, le Cameroun, naturellement favori de chaque édition, vit une CAN comme les autres.

Contrat, pas contrat, Brys qui ne lâche pas le manche, tempête médiatique… Pagou a surfé sur les polémiques avec la sagesse et la tranquillité qu'il manquait à la sélection : «Mon absence de contrat ? Quand vous me regardez, est-ce que je ressemble à quelqu'un qui est frustré ? Non, je suis dans ma bulle. Tant que les Camerounais sont fiers de ce que nous faisons, ce sont des détails qui ne me perturbent nulle part.» Il faut dire qu'il en a vu d'autre.

Lorsqu'il fut nommé adjoint de Marc Brys en mai 2024, il fut le grand sacrifié de la guerre qui opposait alors Samuel Eto'o et le Ministre des Sports, Narcisse Mouelle Kombi. La Fédé l'a nommé et 24 heures plus tard, Pagou, fonctionnaire de l'Etat, était muté dans un petit village à deux jours de route de Yaoundé, comme l'a raconté L'Equipe. Le Ministère a refusé de le payer durant six mois.

Mais, toujours soutenu par Eto'o, ce fils de colonel n'a pas fait de vague, tenu bon jusqu'à devenir, un an et demi plus tard, et à la surprise générale, le patron. Son ascension, il ne la doit qu'à un homme : «Dès le début, Eto'o m'a fait confiance. Il a insisté, même quand c'était dur et que j'ai failli baisser les bras.» L'ancien buteur de l'Inter Milan et du Barça, qui n'a pas fait que du bien à sa sélection depuis sa prise de fonction, a eu, cette fois, le nez creux

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 05714708178

AVIS DES RESULTATS DE LA PREMIERE PHASE DU CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITCTURE N° 62/25

Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Règlementation des marches publiques et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Batna déclare les résultats de la 1 ère phase (candidature) du concours national restreint D'architecture N° **62/2025** lance le : **14/12/2025** **ANEP(2516038702)** en vue de :

OPERATION : ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DES 480 LOGEMENTS CITE MENAI MOHAMED POS 9-2 COMMUNE D'ARRIS WILAYA DE BATNA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

PROJET : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 6 AU NIVEAU DES 480 LOGEMENTS CITE MENAI MOHAMED POS 9-2 COMMUNE D'ARRIS WILAYA DE BATNA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)

LES BET (S) PRÉSÉLECTIONNES A LA 1ERE PHASE			
01	GROUPEMENT ELFATEH DE L'ARCHITECTURE : DJOUDI FATEH +FENNI AISSA	26	GROUPEMENT BUREAU D'ETUDE D'ARCHITECTURE ELITQUAN : HARAOUI FAYÇAL+MAKHLOUFI SAFOUAT +AKACHE WAFA
02	GROUPEMENT IMAR EL DJADID: BORDJI DJAMEL + BIG ARCHI: NESBA MOHAMED OUDJDI + BEN CHOYA ABDELKADER	27	GROUPEMENT 2B ARCHI: BENKAOUHA KHIREDDINE -BOURAS SAMIR
03	MEKHNACH MASSINISSA	28	GROUPEMENT ARCHI MED: NECHE MOHAMED+DJABER ABDERRAZEK
04	ABECH MOHAMED	29	GROUPEMENT EL KODS : BOUKHALFA ZINEDDINE+ DRIDDI ALI
05	GROUPEMENT M.S : SGHIRI LOTFI +MIMOUN RABIE	30	GROUPEMENT EL KALAA: ZAHZAH ABDELGHANI + BOUFEDHA DJAMEL EDDINE
06	SEETA ATLANTIC SCP ATLANTIC DES ETUDES ARCHITECTURAL ET TECHNIQUE +BOUGROU IMAD	31	MEZHOUD NABIL
08	GROUPEMENT ARCHI PRODUCTION: BOUAFIA DHYAE ELHAK + BOUHENTALA SARA + ZEGRIR AMEUR	32	GROUPEMENT DES ARCHITECTES ARCH I AM: BEN BOUDRIOU MOHAMED TAKI ALLAH +GOUAREF ADEL
09	GROUPEMENT ADS : BENSALEM NABIL + KEMMOUCH NAIMA	33	GROUPEMENT POWER DESIGN : GHATAS YOUNES+BENINI HOUSSEM EDDINE+ NEBBILI WAHIB
10	GROUPEMENT QUATRO DESIGN ARCHITECTS: BERAHAYEL REDOUANE+ FRITAS HOUSSEM EDDINE +DEMAGH ABDELMOUNAIM CHERIF EDDINE	34	URBA BATNA
11	GROUPEMENT FAN EL IMMARA BM : MEDDOUR MALLIK+ BELAID ELAROUSSI	35	GROUPEMENT DES BUREAUX DES ETUDES Z.M: ZIANI ABDELATTIF+ MOUSSA HOUSSINE
12	GROUPEMENT DES BUREAUX DES ETUDES ARCHITECTURAL: HARKAT HALIM+HELIS TAYEB	36	SOCIETE D'ETUDE D'ARCHITECTURE MODERNES SEAM : DEBBAR SLIMANE+OULMI ABDELHAMID
14	BAHLOUL BADREDDINE	37	GROUPEMENT RHEIN ART : KHELLAF SALAH EDDINE +ADJALI HAKIM
15	KHOMRI KAMEL	38	MESSAMEH TAREK
16	GROUPEMENT SABA: BAAZIZI ADNAN+SAMAI AYMEN	39	GROUPEMENT C.S : SAIDI CHARAF EDDINE +BOUARARA NOUR ELHOUDA
17	GROUPEMENT OUANNAR+BENMENZER : OUANNAR KHALED + BENMENZER MOUHAMED	40	AMMOUR SAMIR
18	GROUPEMENT EMPREINTE: MOKHTACHE BORHANE EDDINE + GUAMRA SALIM	41	GROUPEMENT ARCHIPARC :HECHANI AHLAM+ SCP ARCHIPARC
19	GROUPEMENT BENNOUR- TIFRENT : BENNOUR HICHAM+TIFRENT FAYÇAL	42	GROUPEMENT ERRASSIM: MERROUCHE ABDERRAOUF+ BOUBECHNA AMMAR
20	DELANDA ABDELMOHSSIN	43	GROUPEMENT DEHILI MOUNIA+ SOCIETE DIWANE ELHANDASSA
22	LEBBID AISSAM	45	GROUPEMENT HIGH TECH : YAHIA BEY CHELIA+AZOUI LEILA
23	GROUPEMENT MOON STUDIO : ZEGHINA SOFIANE KRIFA ALLAA EDDINE+BEN ACHI MOHAMED AMINE +ZERIGUI SORIA	46	GROUPEMENT DES BUREAUX DES ETUDES LC CHOUITER LAHCHILI: LAHCHILI ELTOUFIK+ CHOUITER KAMEL
24	GROUPEMENT ARCHITECTURE BUILDING : EZZINE HICHAM+BITAM YACIN +ALEM SID AHMED	47	GROUPEMENT DES BUREAUX DES ETUDES (ARZOUR KAMEL+ ZEBROUCHE FAHIMA)
25	GROUPEMENT CONSULTING GROUPE: HASSANI NOUREDDINE YACINE +HAFFADH ABDELHAKIM+BEDHIAF ILYES	48	GROUPEMENT SPEED CONCEPT : B.ST DESIGN ISTAMBOLI MOHAMED+NOUI FAYCAL+TAGHLABET HAMZA

Les bureaux d'études présélectionnés pour la deuxième phase sont invités à déposer l'offre technique +prestations +offre financière dans un délai de **15 jours** à compter de la 1 ère parution de cet avis avant **14h00** au siège de la DEP nouvelle cite administrative ex la verdure Batna.

L'ouverture seulement des offres techniques de la deuxième phase est prévue le même jour de dépôt des offres à **14H00** au siège de la DEP Batna.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Cet avis est considéré comme invitation aux bureaux d'études présélectionnes pour assister à l'ouverture des plis la deuxième phase.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2616000775

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DAIRA D'AOKAS
COMMUNE DE TIZI-N'BERBER

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale, lance un recrutement par voie de concours sur titre pour l'année 2025, pour l'accès aux grades cites Ci-dessous

Grade	Mode de recrutement	Conditions statutaires	Spécialités	Nombre de postes budgétaires ouverts
Attaché principal de l'administration territoriale.	Sur titre	Ouvert aux titulaires du diplôme d'études universitaires appliquées ou de technicien supérieur.	-Diplôme d'études universitaires appliquées -Technicien supérieur dans l'une de spécialités suivant: - management public ; - droit des affaires ; - droit des relations économiques internationales ; - commerce international; - marketing; - gestion des ressources humaines; - psychologie; - comptabilité et finances; - comptabilité et gestion	01

CONSTITUTION DE DOSSIER

- Demande manuscrite + numéro de téléphone,
- Copie d'une pièce d'identité (C.I.N),
- Fiche de renseignement, dument renseignée par le candidat, à téléchargeable sur le site www.concours-fonction publique.gov.dz, ou sur www.dgfp.gov.dz,
 Copie certifiée conforme du diplôme accompagné du relevé de note du cursus de formation,
 Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité dument visées par les services de la CNAS, pour l'expérience acquis dans le secteur privé, le cas échéant,
 Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale du jeune diplôme et précisant l'emploi occupé, le cas échéant,

* **Le candidat définitivement admis est invité à compléter son dossier administratif par les documents suivant :**

- Une(01) copie du document justifiant la situation du candidat vis- à - vis du service national,
- Un (01) extrait du casier judiciaire (bulletin (03) en cour de validité,
- Certificat de résidence,
- Extrait de l'acte de naissance,
- Deux (02) certificat médicaux (générale+ phtisiologie),
- Deux (02) photos d'identité,
- Une fiche familiale pou les candidats mariés.

➢ Les candidats désirant s'inscrire à ce concours, devront adresser leurs dossiers de candidatures à monsieur le Président de l'A.P.C de Tizi-N'berber ou le déposer au bureau du personnel dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter du premier avis dans la presse écrite.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 261600729

Avis d'Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert N° 03/2026/OTA /AOP/INDIR

OTA lance un Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert,
« Sélection d'un Cabinet de Conseil »

Les représentants des sociétés intéressées peuvent envoyer leur dossier á l'adresse email **« E.IndirectProcurementCategory@DJEZZY.DZ »** :

- Registre de commerce en cours de validité ;
- Demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément.
- Engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant : **https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/**:.
 (Rubrique Appel d'Offres).
- Code de conduite du partenaire d'affaire qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société.
 Le code de conduite du partenaire d'affaire est téléchargeable sur le lien suivant : **https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/**. (Rubrique Appel d'Offres).

Le retrait du cahier des charges se fera gratuitement.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être envoyées à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme, portant la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
Avis d'Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert N° 03/2026/OTA / AOP/INDIR.
OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA
Route de la Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger – Algérie

- Les dossiers de candidature doivent être remis, sous pli fermé et anonyme.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges de préqualification
- Le soumissionnaire ou son représentant, lors de dépôt de l'offre doit apposer le cachet humide.
- La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 22/01/2026 à 14H30 heure locale.
- Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2616000829

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique & populaire
وزارة الصحة
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN
Route de Sidi Maârouf, Usto – Oran
NIF : 408016000003104500010

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 10/2025

FOURNITURE DE VIANDE ROUGE ET BLANCHE

L'Etablissement Hospitalier et Universitaire – EHU d'Oran – lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour la fourniture de Viande Rouge et Blanche au profit de l'Etablissement Hospitalier et Universitaire EHU d'Oran répartis en 02 lot séparés :

Lot 01 : Viande rouge fraiche (viande de veau sans os)
Lot 02 : Viande blanche

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges au service des marchés publics, contre paiement à L'Agent Comptable de L'EHU de la somme de cinq mille dinars Algériens (5.000,00 DA), représentant les frais de documentation.

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux entreprises :

- Ayant la qualité de grossiste, distributeur, producteur.
- Ayant registre de commerce avec le code y afférent (pour chaque lot)
- Ayant réalisé des projets de même nature, justifiés minimum par une (01) attestation de bonne exécution délivrée par des établissements publics.
- Ayant un camion frigorifique justifié par une carte grise et un contrat d'assurance du véhicule en cours de validité. Et l'agrément sanitaire en cours de validité.
- Ayant la moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières exercices égale ou supérieure à :

Lot 01 : 14 000 000.00DA
Lot 02 : 17 000 000.00DA

Ne sont pas admises à soumissionner les personnes physiques ou morales en état de faillite ou de règlement judiciaire.

Le soumissionnaire doit présenter une enveloppe unique contenant 03 enveloppes distinctes, l'une réservée au dossier de candidature, l'autre à l'offre technique et la troisième à l'offre financière. L'enveloppe unique doit être anonyme, elle ne doit porter que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales°10/2025/EHU d'Oran ayant pour objet la fourniture de viande rouge et blanche au profit de l'Etablissement Hospitalier et Universitaire d'Oran
Lot(s) n° : ...
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

à l'adresse suivante :

Etablissement Hospitalier et Universitaire d'Oran
– Service des marchés-
Route de Sidi Marouf – USTO – Oran

Dossier de candidature : il contient les pièces suivantes :

- Une déclaration de candidature remplie, signée, daté, et cachetée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Copie du registre de commerce électronique ;
- Mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement avec la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs, daté de moins de 3 mois ;
- Extrait du casier judiciaire du gérant ou du directeur de l'entreprise en cours de validité, moins de trois (03) mois ;
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2023 (pour les soumissionnaires ayant le statut de sociétés) ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe, remplie, signée, daté, et cachetée ;
- Le statut pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, ou une délégation de pouvoirs selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges dans le cas où le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même ;
- Capacité financières :

Les bilans comptables des trois derniers exercices, approuvés par les services des impôts. Les soumissionnaires ayant moins de trois ans d'existence doivent joindre le bilan du dernier exercice ;

- Capacité techniques :

- Les références professionnelles appuyées par attestation de bonne exécution délivrée et signée par des opérateurs publics ;
- Les moyens de transport, a justifiés par des cartes grises et assurances actualisées au nom du soumissionnaire. et l'agrément sanitaire en cours de validité.

Offre technique : qui comprendra :

➢ Une déclaration à souscrire remplie, signée, daté, et cachetée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
➢ Un engagement sur le délai de livraison de 48 heures après réception du bon de commande cacheté et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
➢ Un mémoire technique justificatif selon le modèle joint en annexe ;
➢ Le présent cahier des charges avec toutes les pages paraphées portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « Lu et accepté »

Offre financière ;

- Les lettres de soumission datée, signée et cachetées ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) à remplir en chiffre et en lettre ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) à remplir en chiffre et en lettre ;
- L'état récapitulatif général à remplir en chiffre et en lettre.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 08 h30 à13h00 au service des marchés et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h00 en présence des soumissionnaires.

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le contenu du présent cahier des charges est tenu d'adresser une demande d'éclaircissements au service contractant par écrit à la L'Etablissement Hospitalier et Universitaire– EHU d'Oran.

Toute demande d'éclaircissements doit être formulée au moins de cinq (05) jours avant la date de dépôt des offres.

A rappeler que cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres qui se tiendra le même jour de la date de dépôt des offres à 13 H00 à la salle de réunion de l'administration.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une durée de trois (03) mois augmentée de la période de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.

Toute offre non conforme au cahier des charges sera rejetée.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2631000347

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat de L'Urbanisme et de la Ville
et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion
Immobilière de Blida
*N° . **5324** ./ DG/2025*
NIF : **001509080889831**

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°90/2025

Faisant suite à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales N° 90/2025 paru dans le BOMOP et dans les quotidiens **«El RAID »** et **«Le jeune indépendant »** du 24/11/2025, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière informe l'ensemble des soumissionnaires qu'il a été procédé à **l'infructuosité** de l'avis relative à cet appel d'offres, portant la réalisation en TCE des **48 /162 Logements Promotionnels Aidés y/c locaux , à El Affroune wilaya de Blida .**

Les soumissionnaires, qui souhaitent prendre connaissance des motifs d'infructuosité , sont invités à se rapprocher des services de l'office dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaires qui conteste la décision opérée par le service contractant, peut introduire un recoure auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les Quotidiens Nationaux sus visés.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2616000609

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT
DIRECTION DES MOUDJAHIDINE ET DES
AYANTS DROIT WILAYA DE NAAMA

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction des Moudjahidines et des ayants droit wilaya de Naama, lance concours de recrutement sur titre pour l'accès au grade indiqué ci-dessous :

Grade	Nombre de postes	Conditions d'admission et spécialisation requise
Attaché principal d'administration	01 Concours sur titre	Diplôme d'études universitaires appliquées délivrés par l'Université de formation continue ou Technicien supérieur dans les spécialités suivantes : - Informations de gestion- Gestion et économie d'entreprise - Comptabilité et finance - Comptabilité et gestion. - Droit immobilier - Gestion publique - Droit des affaires - Droit des relations économiques internationales - Commerce international- Marketing - Gestion des ressources humaines - Psychologie.

Le dossier de candidature
- Une demande manuscrite pour participer au concours (adresse tel).
- Une copie de la carte d'identité.
- Une copie du diplôme + une copie du relevé de notes du cours des études ou de formation.
- Une fiche de renseignements pour la participation au concours sur titre.
- Les certificats de travail attestant de l'ancienneté professionnelle du candidat dans le domaine doivent être visés par l'autorité de sécurité sociale pour l'ancienneté acquise dans le secteur privé.

Les candidats définitivement admis nu concours doivent compléter leur dossier avec les documents suivants :
- Acte de naissance
- Deux certificats médicaux (Médecine générale - Maladies pulmonaires).
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de famille, le cas échéant.

OBSERVATION :
La date limite d'inscription pour participer au concours sur titre est fixée à (15) jours à compter de la date de première publication dans le journal national.
Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite d'inscription ne seront pas pris en compte.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026/ANEP N° 2631000326

Datacenters : l'Ademe prévoit une consommation électrique multipliée par 7 d'ici 2060



Mais à l'opposé, l'agence esquisse aussi une trajectoire de sobriété radicale capable de diviser cette consommation… par deux.

L'appétit énergétique des infrastructures numériques inquiète les experts de la transition écologique. Dans une étude prospective publiée le 6 janvier, l'Ademe envisage une explosion de la demande d'électricité liée aux datacenters en France. Elle pourrait être multipliée par sept d'ici 2060 sous l'effet conjugué de l'intelligence artificielle et de la blockchain. Mais à l'opposé, l'agence esquisse aussi une trajectoire de sobriété radicale capable de diviser cette consommation... par deux.

Ce rapport, réalisé en concertation avec des acteurs clés comme l'Arcep, RTE, Enedis et le ministère de la Transition écologique, dresse un état des lieux préoccupant. Alors que les centres de données actifs en France ont consommé 8,16 TWh en 2024, l'agence publique souligne que ces installations sont "très énergivores" et nécessitent "de grandes quantités d'électricité pour alimenter et refroidir les serveurs". Face à ces enjeux, l'Ademe a modélisé cinq trajectoires allant du "pari réparateur" à la "génération frugale" pour anticiper l'impact du numérique sur le réseau électrique national.

Cinq scénarios pour le futur : de l'explosion à la frugalité

L'analyse de l'Ademe met en lumière un fossé immense entre les différentes voies possibles pour les décennies à venir.

Le scénario dit "tendanciel" projette une croissance soutenue par l'adoption massive de nouvelles technologies. L'agence avertit : "Les résultats de notre modélisation pour la période 2024-2035 montrent que, si aucune politique de transition écologique n'est mise en place, la consommation électrique des centres de données risque d'être multipliée par 3,7 rien que sur le territoire français, et multipliée par 4,4 si on tient compte de la consommation électrique des centres de données à l'étranger pour répondre aux usages des Français". En prolongeant ces courbes, "les consommations d'électricité française des datacenters en 2060 vont d'une division par 2 par rapport à aujourd'hui, à une multiplication par un facteur 7".

Le scénario bas, qualifié comme "le plus engagé dans la sobriété", repose sur une forme de dénumérisation et un développement modéré de l'IA.

Entre ces deux extrêmes, des voies intermédiaires existent, comme la concertation territoriale pour des usages prioritaires ou l'innovation technologique verte, bien que certains paris, comme la compensation des impacts, manquent encore de clarté opérationnelle.

Le poids caché des importations et l'enjeu de la chaleur fatale

L'étude ne se limite pas aux frontières de l'Hexagone et pointe du doigt la consommation "importée". En 2024, les usages numériques des Français ont généré une consommation totale de près de 24 TWh, dont une part significative provient de serveurs situés à l'étranger. L'Ademe précise que "la consommation d'électricité (des datacenters) induite par les usages français pourrait progresser d'un facteur 3,7 d'ici à 2035". Le risque écologique est double : les deux tiers de cette augmentation surviendraient hors de France, souvent dans des pays où le mix énergétique est bien plus carboné. Parallèlement, le rapport identifie des leviers d'optimisation, notamment la récupération de la chaleur fatale émise par les serveurs. Évalué à 1,77 TWh en 2024, ce potentiel de réutilisation pourrait grimper jusqu'à 12,94 TWh dans le scénario tendanciel. L'essor du refroidissement liquide pour les puces dédiées à l'IA pourrait paradoxalement favoriser cette valorisation thermique, transformant une partie du problème en solution de chauffage urbain.

Ces extensions Chrome installées sur 900 000 navigateurs espionnaient vos conversations ChatGPT

Deux extensions IA très bien notées sur le Chrome Web Store envoyaient en douce les conversations ChatGPT et DeepSeek de leurs utilisateurs et utilisatrices vers des serveurs contrôlés par des attaquants.

Depuis la fin de l'année 2025, les extensions de navigateur s'invitent un peu trop souvent dans les rapports d'incidents liés aux IA génératives, à l'image d'Urban VPN Proxy, officiellement mise en avant sur le Chrome Web Store et téléchargée des millions de fois, capable d'intercepter chaque interaction avec ChatGPT, Claude ou Gemini sous couvert d'une fonction de « protection IA » censée détecter les données sensibles dans les prompts et alerter l'utilisateur ou l'utilisatrice avant l'envoi. Les deux modules épinglés aujourd'hui par OX Security s'inscrivent dans la même tendance, mais avec une logique plus franchement malveillante. Ils ne se contentent pas de collecter des métriques marketing, ils exfiltrent directement les conversations et l'historique de navigation vers une infrastructure contrôlée par des cybercriminels. Le phénomène a désormais un nom, Prompt Poaching, et il se déploie à grande échelle.

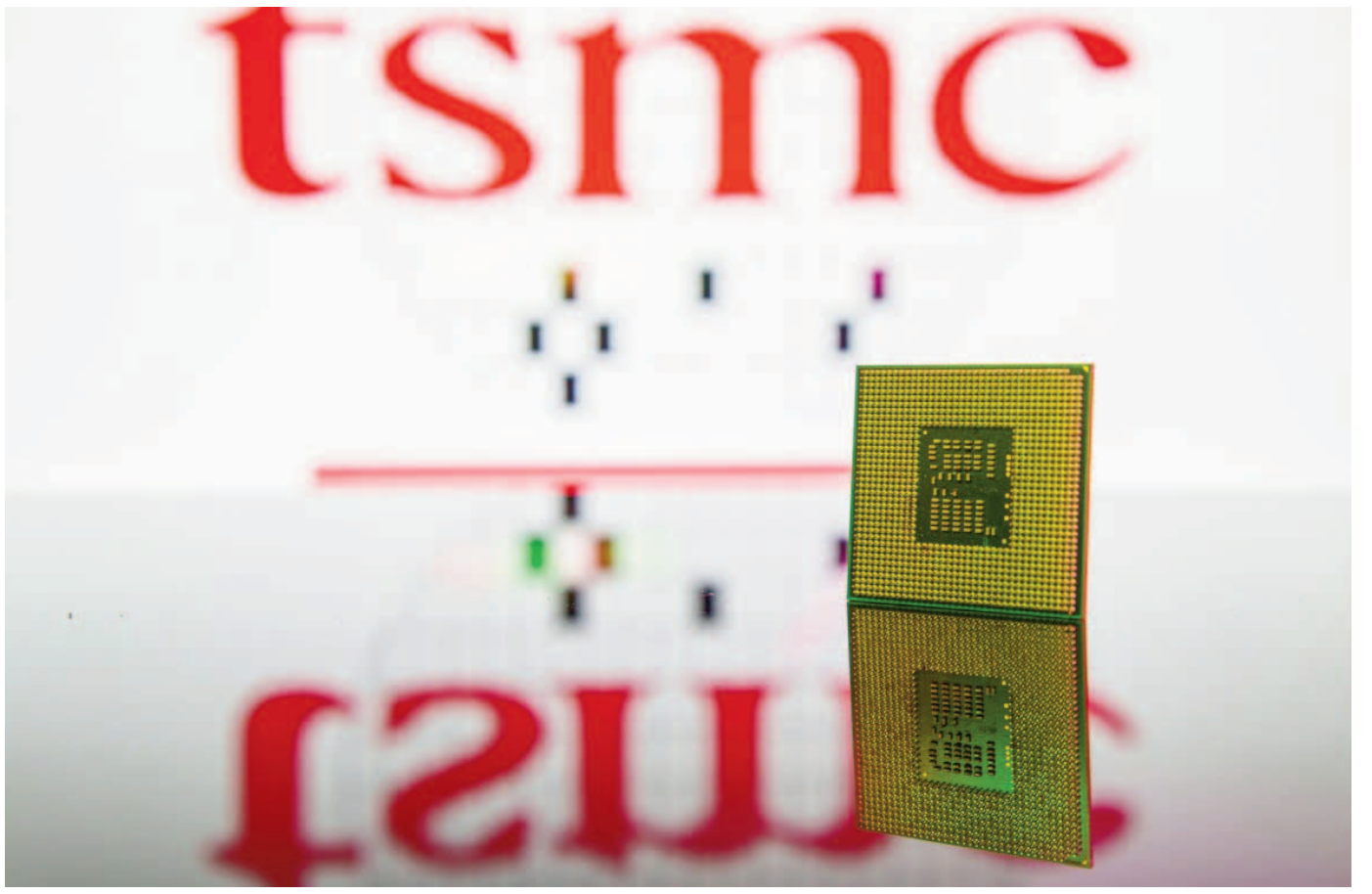
900 000 navigateurs déjà compromis

Au cœur de cette nouvelle campagne, on trouve deux modules bien précis, distribués sur le Chrome Web Store. D'un côté Chat GPT for Chrome with GPT-5, Claude Sonnet & DeepSeek AI, officiellement recommandée par Google, qui revendique plus de 600 000 installations et s'affiche comme une barre latérale polyvalente pour les principaux modèles d'intelligence artificielle. De l'autre, AI Sidebar with Deepseek, ChatGPT, Claude, and more, téléchargée sur environ 300 000 navigateurs. Les deux extensions se présentent comme des outils de productivité, s'intègrent proprement à l'interface de Chrome et copient l'apparence d'une extension légitime baptisée Chat with all AI models (Gemini, Claude, DeepSeek...) & AI Agents, publiée par AITOPIA.

Techniquement, leur comportement ne laisse aucun doute sur leurs intentions. Les deux extensions demandent l'autorisation de collecter des données de navigation présentées comme anonymes et destinées à des statistiques pour améliorer l'expérience. En arrière-plan, ce consentement sert surtout de cheval de Troie pour inventorier les onglets ouverts, capter les URL associées, détecter la présence de ChatGPT ou DeepSeek, parcourir la page pour extraire le contenu des échanges, stocker les messages localement puis les expédier à intervalles réguliers (toutes les 30 minutes) vers des serveurs de commande et de contrôle opérés par les cybercriminels à l'œuvre.

TSMC : la puce de votre prochain smartphone va coûter beaucoup plus cher. Et ça devrait toucher tout le monde

Les nouvelles puces qui seront produites en 2026 par TSMC vont coûter cher. Est-ce que ça se ressentira dans nos smartphones ?



On le sait, TSMC est vraiment devenue plus qu'incontournable avec la nouvelle génération de puces gravées à 2 nanomètres. Dans ce domaine, seul Samsung peut faire un peu d'ombre au Taïwanais, avec sa puce Exynos 2600. Mais la plupart des géants du secteur s'orientent plutôt vers TSMC, réputé mieux aguerrie pour le moment. Et ce, même si, ça va coûter cher de produire les nouvelles puces très haut de gamme !

Les puces gravées à 2 nm vont coûter beaucoup plus cher que les précédentes

TSMC, c'est la qualité au sommet pour les puces. Mais ça va aussi être une production qui va coûter plus cher. En effet, selon des informations du journal taïwanais Economic Daily News, la gravure à 2 nm va entraîner un fort accroissement des coûts de production. Et toujours d'après le même média, cette hausse des coûts de production va toucher toutes les puces les plus importantes produites par le géant du domaine. Et ce, que ce soit la puce A20 d'Apple, la Snapdragon 8 Elite Gen 6 de Qualcomm ou bien la Dimensity 9600 de MediaTek.

L'iPhone 18 va-t-il voir son prix augmenter ?

On sait même quelle sera la hausse des coûts qui sera à encaisser du côté de la puce Apple. En effet, la puce A20 va coûter 280 dollars la pièce, ce qui correspond tout bonnement à une augmentation de… 80%, par rapport à la puce A19 (de l'iPhone 17). Autant dire qu'on peut se demander si Apple ne va pas être obligé d'appliquer une hausse des tarifs pour sa prochaine génération. Et si le journal de donne pas d'information sur le prix des futures puces de MediaTek et Qualcomm, on sait qu'elles vont coûter plus cher que leurs prédécesseurs. Or, une Snapdragon 8 Elite Gen 6 devrait se retrouver dans la plupart des meilleurs smartphones Android de l'année 2026. Autant dire qu'avec en plus la crise de la RAM, les prix des smartphones pourraient bien faire souffrir nos portefeuilles à l'avenir !

Le nouvel assistant de Lenovo va révolutionner vos interactions avec l'IA, voici comment



LENOVO a surpris son monde au CES 2026 en dévoilant une intelligence personnelles multiplateforme, Qira. Lenovo était déjà bien occupé à réinventer les serveurs cloud et à préparer sa nouvelle console portable, mais le fabricant chinois a bien d'autres idées en tête. Alors que sa filiale, Motorola, a présenté son nouvel object connecté, Projet Maxwell, lors du CES 2026, il en a profité pour présenter un nouvel assistant IA qui devrait beaucoup faire parler de lui. Explications.

Qira, une IA intégrée au cœur du système Lenovo

Lenovo vient de dévoiler Qira, une « intelligence ambiante intégrée unique et multiplateforme conçue pour redéfinir la façon dont les utilisateurs interagissent avec leurs appareils, applications et services numériques ». La technologie, disponible au sein des ordinateurs et tablettes Lenovo mais également dans les smartphones Motorola, devrait permettre à l'utilisateur d'utiliser l'IA sur l'ensemble de ses appareils, et ce, sans jamais perdre le contexte de ses demandes. Cette avancée place l'intelligence artificielle non plus au niveau des applications mais du système et il sera possible d'interagir avec elle « en continu et de façon naturelle ». Qira sera disponible partout et tout le temps, même en mode hors-ligne, et il ne sera pas nécessaire de lancer un chatbot pour y accéder. Comme l'explique l'annonce, « en partageant des expériences avec vous au fil du temps, elle apprend vos intentions, anticipe vos besoins et agit de manière naturelle et personnalisée. » Une base de connaissances unifiée sera notamment constituée au fur et à mesure. Quid de la confidentialité, me direz-vous ? Lenovo privilégie une approche « sécurisée, éthique et responsable » : Qira ne collectera aucune donnée sans autorisation de l'utilisateur et « son architecture d'IA hybride (privilégiera) le traitement local des données personnelles. »

Une grande variété de fonctions pour simplifier le quotidien

Du côté des fonctionnalités, Lenovo s'est montré plutôt généreux : l'IA pourra faire des suggestions proactives en se basant sur les activités de l'utilisateur, accomplir des tâches, orchestrer différentes apps et appareils, rédiger ou modifier des textes, faire des résumés, des transcriptions, des traductions, générer ou transformer des visuels et bien plus encore. Un simple « Hey Qira » ou un appui sur un bouton dédié permettra d'activer la technologie.

Pour assurer son succès, Lenovo a également tissé une multitude de partenariats avec

Microsoft, Stability AI, Notion, Perplexity ou encore Expedia Group. De nombreuses intégrations de services sont donc à prévoir et viendront enrichir l'expérience des utilisateurs.

L'IA Qira sera déployée sur une sélection d'appareils Lenovo durant le premier trimestre 2026. Les appareils Motorola compatibles accéderont un peu plus tard à cette avancée. On ne sait pas pour vous, mais il nous tarde de voir si cette évolution sera à la hauteur de ses promesses !

Mova se lâche au CES et présente de très nombreuses nouveautés

MOVA présente de nouveaux produits au CES, de la maison au jardin, en passant par la piscine et le bureau, le fabricant innove et présente des nouveautés en masse.

Vous connaissez Mova, cette jeune marque présentée il y a même pas deux ans, sous-marque de Dreame au début, puis qui s'est mise à présenter des appareils incroyables 6 mois après.

Le fabricant chinois a encore récidivé, lançant une course aux appareils assez folle, avec des aspirateurs robots à foison, des robots tondeuses, de piscine et laveurs de vitres.

Aspirateurs robots : la course aux performances

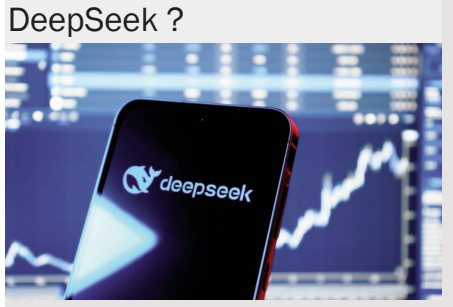
La série Mova 70 constitue le cœur de l'offre présentée cette année.

Le modèle S70 Ultra Roller affiche une épaisseur de 90 millimètres, une dimension que le constructeur présente comme la plus fine du marché pour un appareil de ce type.

Cette compacité vise à faciliter le passage sous les meubles bas, bien que les performances annoncées restent conditionnées aux résultats obtenus en laboratoire, comme le précise le fabricant lui-même.

Le système HydroForce, qui combine pulvérisation d'eau sous pression et aspiration simultanée, cherche à répondre à la problématique récurrente de la recontamination des sols lors du lavage, très présente avec les aspirateurs à pads rotatifs.

Un an plus tard, pourquoi n'entend-t-on plus parler de DeepSeek ?



Il y a un peu plus d'un an, DeepSeek chamboulait les marchés financiers. Mais depuis, la start-up chinoise n'est jamais parvenue à faire autant de bruit. Et ce n'est pas pour rien… Souvenez-vous : ce fut un véritable séisme pour l'écosystème de l'intelligence artificielle (IA). Avec un modèle de raisonnement aussi avancé que la technologie d'OpenAI, DeepSeek a fait plonger les géants des puces en Bourse. En cause, sa capacité à mettre au point une telle technologie sans accès aux puces les plus avancées, et donc pour un coût moindre par rapport à la concurrence. À l'époque, beaucoup voyait dans cette performance un véritable changement de paradigme.

Le marché n'a pas vraiment bougé

Mais force est de constater qu'ils se sont trompés. En 2025, les géants de l'IA ont multiplié les dépenses tonitruantes, annonçant des partenariats à hauteur de centaines de milliards de dollars. NVIDIA, elle, est devenue la toute première entreprise de l'Histoire à franchir le cap des 5 000 milliards de dollars de capitalisation boursière. Aujourd'hui, la bataille des grands modèles de langage se joue clairement entre ChatGPT, Gemini et Claude, avec « des lancements rapides de nouveaux modèles et des améliorations progressives des capacités », explique Arun Chandrasekaran, analyste chez le célèbre cabinet Gartner, à CNBC.

De son côté, DeepSeek n'a pas lancé de nouveau LLM depuis R1 en janvier 2025, elle a apporté des mises à jour à ses dispositifs existants.

La troisième plus grande industrie cinématographique au monde est au Nigeria !



VOUS connaissez certainement les deux plus grandes industries cinématographiques au monde, Hollywood et Bollywood, mais avez-vous entendu parler de Nollywood ?
En seulement 13 ans, l'industrie du cinéma nigérian est passée de rien à gagner environ 200 millions de dollars par an, suffisamment pour que Nollywood devienne la troisième plus grande industrie cinématographique au monde avec près de 2 000 films chaque année. Ce qui est intéressant, c'est que les films réalisés à Nollywood ne sont pas vraiment chers, et se vendent dans presque toute l'Afrique.
Cette industrie est en train de gagner en notoriété et l'intérêt des plus grands acteurs, à titre d'exemple, Wesley Snipes qui est intéressé à investir à Nollywood.

Vous ne devriez pas vous brosser les dents après chaque repas !



BEAUCOUP d'entre vous ont l'habitude de se brosser les dents après avoir mangé pour nettoyer les particules de nourriture qui s'accumulent entre les dents et pour éliminer le mauvais goût de la bouche. Toutefois, selon Colgate nos dents sont plus fragiles après avoir mangé. Les aliments et les boissons acides que nous consommons ramollissent l'émail de nos dents et les brosser dans les 60 minutes après avoir mangé peut endommager cet émail.
Bien que le brossage après chaque repas n'est pas une bonne idée, vous devriez vous brossez les dents chaque jour mais pas plus que 3 fois pour éviter le risque des lésions aux gencives.
Se brosser les dents la nuit est le plus important, en effet, lorsque votre bouche devient sèche pendant le sommeil les bactéries peuvent plus facilement endommager vos dents.

Il existe un syndrome qui pousse les personnes atteintes à sourire constamment !

NOMMÉ d'après le pédiatre britannique Harry Angelman, le syndrome d'Angelman est une maladie neurogénétique due à une anomalie chromosomique et qui affecte le système nerveux et engendre un retard sévère du développement, des convulsions, des troubles de l'équilibre et de la marche et un trouble de la parole. Malgré tous ces symptômes, les personnes atteintes de ce syndrome ont une apparence heureuse, en effet, elles sourient en permanence.

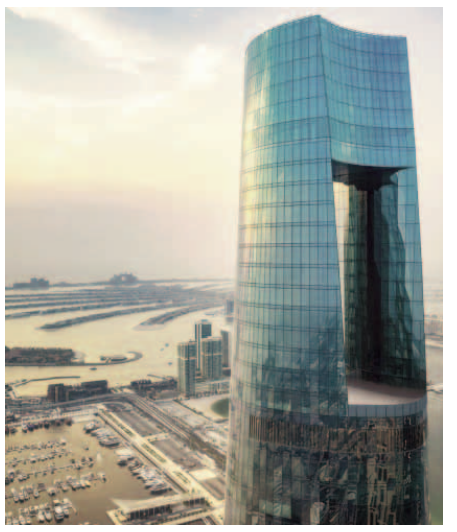
LE SAVIEZ VOUS

Voici quelques-uns des hôtels les plus fous au monde, pour une expérience extraordinaire



Le milieu de l'hôtellerie offre des expériences hors du commun. Partout dans le monde, il est possible de séjourner dans des établissements uniques, proposant chambres sous-marines ou logement perché à 300 mètres d'altitude.

Dormir à l'hôtel peut parfois devenir une expérience de voyage à part entière. Surtout quand l'établissement en question culmine à plus de 300 mètres d'altitude, ou a été aménagé à bord d'un sous-marin désaffecté. Partout dans le monde, des complexes souvent luxueux proposent à leurs clients ce type de séjours. Voici quelques-uns des hôtels les plus extravagants de la planète.



À Dubaï, l'hôtel le plus haut du monde

Il vient d'ouvrir et détient déjà le record de l'hôtel le plus haut du monde. À Dubaï (Émirats arabes unis), le Ciel Dubai Marina culmine à 377 m de haut, détrônant ainsi l'hôtel Gevora situé dans la même ville, précise Le Figaro . Avec ses 1 004 chambres et suites réparties sur 82 étages, il offre une vue imprenable sur l'île de Palm Jumeira et sur les environs. Au sein de son architecture en forme de chas d'aiguille, les clients du luxueux établissement peuvent profiter, au 76e étage, de la piscine à débordement la plus haute du monde.

Dormir sous terre au Royaume-Uni

Au Pays de Galles se trouve l'hôtel le plus profond du monde : Deep Sleep. Situé sous les montagnes de Snowdonia, cet établissement se trouve en effet à 420 m de profondeur car il a été installé dans une ancienne mine d'ardoise victorienne abandonnée, précise 20 Minutes . Comptez 45 minutes de randonnée en montagne avec un guide puis une heure de descente sous terre, harnaché et équipé d'un casque, de bottes et d'une lampe frontale, pour accéder à l'hôtel.

S'offrir une nuit dans un sous-marin au Québec

Vous êtes fasciné par les sous-marins ? À Rimouski, au Québec, l'Onondaga, ancien navire des Forces armées canadiennes construit dans les années 60, a été transformé en musée. Ce mastodonte de 90 mètres de long pour 8 mètres de large se visite de juin à octobre et vous pouvez même y dormir « pour vivre, le temps d'une soirée et d'une nuit, dans la peau d'un apprenti sous-marinier », explique le site historique de la Pointe-au-Père.

Côtoyer les poissons à Singapour ou en Tanzanie

Le Resorts World Sentosa, situé sur l'île de Sentosa (Singapour), abrite onze suites luxueuses disposant d'une belle terrasse extérieure et d'une chambre située sous le niveau de la mer. Aménagées comme des aquariums, elles permettent de dormir au milieu des poissons. En Tanzanie, un autre hôtel situé sur l'île de Pemba propose une expérience similaire avec un logement flottant dans le récif corallien dont la chambre se trouve 4 m sous l'océan Indien, avec une vue à 360 degrés sur les fonds marins.

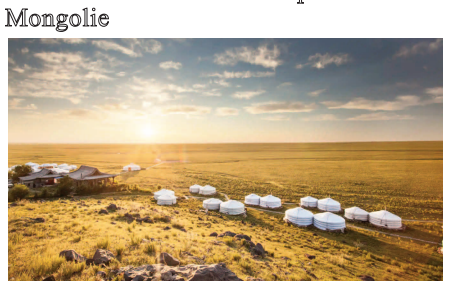
Se lover dans l'hôtel le plus étroit du monde

Si vous ne craignez pas les petits espaces, direction l'Indonésie pour découvrir Pitu-Rooms, à Salatiga. Il s'agirait de l'hôtel le plus étroit du monde selon son architecte Ary Indra. Il mesure seulement 2,8 mètres de large sur cinq étages et compte sept chambres, toutes équipées d'un lit double, d'une petite salle de bains et de toilettes.

Frissonner dans une chambre de glace

En Suède, un hôtel propose certainement les chambres les plus froides du monde. L'Icehotel de Jukkasjärvi, situé dans la commune de Kiruna, propose un environnement entièrement sculpté dans la glace. L'établissement n'est ouvert que de décembre à avril et est reconstruit chaque année. L'Arctic SnowHotel, en Laponie (Finlande) propose également des chambres de glace où il fait entre 0 et 5 °C maximum. À cette température, les locataires d'un soir sont obligés de garder l'écharpe, les gants et la doudoune sur eux pendant la nuit.

Dormir au milieu de nulle part en Mongolie



Pour celles et ceux qui recherchent le calme, direction le Three Camel Lodge, en plein désert de Gobi (Mongolie). Sa quarantaine de yourtes traditionnelles, aménagées et chauffées à l'énergie solaire, est accessible après une heure de route à travers le désert depuis la ville de Dalanzadgad. L'assurance de profiter d'un environnement incroyablement apaisant, de lumières superbes au lever et au coucher du soleil, et d'une nuit reposante au milieu de nulle part.

Et en France ?



La France n'est pas en reste en matière d'expériences hôtelières insolites. Plusieurs parcs et zoos proposent par exemple de dormir dans des lodges au milieu des animaux sauvages. Au zoo de La Flèche (Sarthe), vous pouvez ainsi observer tigres, lions, loups et ours au réveil. Partout sur le territoire, divers hôtels proposent aussi des expériences uniques : dormir dans une ancienne prison à Béziers (Hérault), dans la maison d'un gardien de phare ou dans un bunker à 12 m de profondeur dans le Finistère… Des nuits dans des huttes vikings ou encore dans des bulles transparentes sous les étoiles existent aux quatre coins du pays, pour celles et ceux qui veulent sortir des sentiers battus.

Ce territoire migre de 2 cm chaque année, et cela inquiète les géophysiciens

Des scientifiques ont récemment observé des déformations du Groenland, qui migre progressivement vers le nord-est chaque année. Les contractions et expansions de l'île pourraient avoir de profondes répercussions sur notre planète.



De nouvelles îles voient le jour au Groenland, en partie à cause du changement climatique

Près avoir traversé plusieurs ères d'accumulation et de fonte des glaces, le Groenland se déplace désormais de 2 centimètres vers le nord-est chaque année, s'étirant par endroits, et se contractant à d'autres, affirme une étude de la Technical University of Denmark (DTU).

Augmentation glaciale au sommet, diminution en bas

Pour constater ce phénomène, une équipe internationale de chercheurs a analysé le déplacement de 58 points GPS spécifiques sur l'île, sur plus de 20 ans. Le résultat est la mesure la plus précise des mouvements du Groenland jamais établie.

"La glace qui a fondu ces dernières décennies a poussé le Groenland vers l'extérieur et provoqué un soulèvement qui a agrandi sa surface vers le nord-est", explique le géophysicien Danjal Longfors Berg à ScienceAlert. "Et en même temps, de l'autre côté, le Groenland se contracte vers l'intérieur à cause de changements préhistoriques dans des masses de glace, qui sont liés à la dernière ère glaciaire".

La navigation bouleversée

L'apparition ou la disparition de telles quantités de glace de la surface de la Terre pourraient entraîner des changements significatifs pour notre planète. Au-delà des conséquences pour la biodiversité, certaines études mentionnent le réveil de volcans auparavant cachés et endormis, ainsi qu'une hausse des émissions de méthane, à cause de la végétalisation de ces régions jusqu'alors enneigées.

Les changements de forme du Groenland redéfiniront également la navigation dans les eaux de l'Atlantique Nord, l'île se déplaçant littéralement sur les cartes.

Alors que la glace disparaît aussi bien au pôle Sud qu'au pôle Nord, les travaux sur les mouvements du Groenland sont essentiels pour comprendre la façon dont la planète répond aux effets continus du changement climatique.

Les microplastiques altèrent la capacité des océans à absorber le dioxyde de carbone de la Terre



LES OCÉANS sont indispensables dans l'absorption du dioxyde de carbone, jouant ainsi un rôle primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pourtant, cette action est aujourd'hui menacée par la présence, toujours plus importante, de microplastiques. Explications.

Une menace climatique cachée. Des chercheurs de Chine, de Hong Kong, du Pakistan et des Émirats arabes unis s'inquiètent des conséquences de la présence des microplastiques, des particules de plastique de moins de 5 mm, dans les océans. Dans leurs travaux publiés dans le Journal of Hazardous Materials: Plastics, ils constatent que les microplastiques "altèrent la capacité des océans à absorber le dioxyde de carbone". Pourtant, ce processus est défini comme "crucial" pour permettre la régulation de la température de la Terre.

La présence de ces microplastiques est liée à l'omniprésence des plastiques dans les produits du quotidien mais aussi à certains secteurs d'activité comme la pêche. Selon un rapport de l'ONU publié en 2025, "la production annuelle de plastique dépasse 400 millions de tonnes, dont la moitié est destinée à un usage unique et moins de 10 % sont recyclées". Les projections indiquent que, sans intervention, la production annuelle de plastique pourrait tripler d'ici 2060.

Ces derniers rappellent que "si l'utilisation intensive des plastiques a apporté des avantages considérables à la société, leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie est devenu une préoccupation croissante". Les chercheurs s'inquiètent notamment de la forte présence de microplastiques dans les profondeurs océaniques, les sources d'eau douce, l'air, le sol ou encore sur la glace arctique.

Quelles sont les conséquences des microplastiques sur l'absorption du dioxyde de carbone par les océans ?

Le point de départ de ces travaux se trouve dans les lacunes sur les conséquences des microplastiques sur les océans. "On ignore actuellement dans quelle mesure les microplastiques affectent le changement climatique, la santé des océans et les systèmes associés", reconnaissent les chercheurs. Pour tenter de combler ces lacunes, ils ont donc étudié 89 études publiées dans des revues scientifiques et évaluées par des pairs sur "les effets multiformes des microplastiques sur la santé des océans et le changement climatique".

Les chercheurs ont constaté que les microplastiques "interfèrent avec la capacité de l'océan à absorber le dioxyde de carbone, un processus essentiel à la régulation de la température terrestre". Dans un communiqué, le Dr Ihsanullah Obaidullah, professeur agrégé en technologies intégrées de traitement de l'eau à l'université de Sharjah explique : "les microplastiques perturbent la vie marine, affaiblissent la 'pompe biologique à carbone' et libèrent même des gaz à effet de serre lorsqu'ils se dégradent".

Dans leurs travaux, les chercheurs détaillent la façon dont les microplastiques interfèrent dans le pompage biologique du carbone par les océans. Selon les auteurs, "les microplastiques interfèrent avec ce processus en réduisant la photosynthèse du phytoplancton et en altérant le métabolisme du zooplancton".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non-médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.



Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Définition : qu'est-ce qu'une douleur neuropathique ?

"Une douleur neuropathique est une douleur liée à une lésion ou à un dysfonctionnement du système nerveux périphérique (nerfs) ou central (voies nerveuses remontant de la moelle épinière jusqu'au cerveau)". Les douleurs neuropathiques sont le plus souvent des douleurs séquellaires d'une agression nerveuse générant une hyperexcitabilité du nerf alors que les douleurs nociceptives sont dues à la survenue et la persistance d'une inflammation.

Quelles sont les causes des douleurs neuropathiques ?

Les causes des douleurs neuropathiques sont très vastes. "Ce sont toutes les maladies ou traumatismes qui touchent un nerf ou une voie nerveuse" informe le médecin. Parmi les causes les plus courantes de douleurs neuropathiques on trouve le diabète avec des douleurs neuropathiques sur les mains et les pieds, les douleurs séquellaires de zona, les douleurs neuropathiques post-opératoires lorsqu'un nerf a été comprimé ou sectionné, les douleurs neuropathiques secondaires à un Accident Vasculaire Cérébral ou à une sclérose en plaque.

"Les cancers sont également très pourvoyeurs de douleurs neuropathiques : une tumeur est susceptible de comprimer ou infiltrer un nerf ; les chimiothérapies et radiothérapies au long cours peuvent être toxiques pour les nerfs" ajoute le Dr Créac'h. Beaucoup d'autres maladies peuvent entraîner des douleurs neuropathiques : insuffisance rénale, insuffisance hépatique, Les carences en vitamines sont également des causes de douleur neuropathique de même que la prise répétée d'alcool.

Quels sont les symptômes du diabète ?

En France, on estime qu'un million de personnes vivraient avec un diabète sans le savoir. Connaître les symptômes et les complications de cette maladie chronique permet de mieux la contrôler. Quels sont les signes physiques ? Nerveux ? De la peau ? Chez la femme ? L'homme ? Du diabète de type 1 ou 2 ? Le point avec nos experts.

Zona : symptômes, photo des boutons, traitement, contagieux ?

Ophtalmique, intercostal... Le zona se manifeste par des éruptions de boutons ou plutôt de vésicules sur le thorax, le visage et le corps. Il est lié à la réactivation du virus de la varicelle qui se propage par les nerfs. Symptômes, contagion, traitements... Le point avec le Dr Jean-Luc Rigon, dermatologue-vénérologue.

Le stress augmente-t-il les douleurs neuropathiques ?

"Le stress peut être un facteur aggravant des douleurs neuropathiques mais n'en est pas la cause" signale le Dr Créac'h. "Le stress induit des contractions musculaires qui augmentent le niveau de douleur neuropathique" explique-t-elle. De façon générale, tous les facteurs de vie péjoratifs, comme les troubles du sommeil, l'anxiété majorent ces douleurs.

Quels sont les symptômes des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. "Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, avec une impression de compression avec des sensations de décharges électriques, des crampes, des démangeaisons" décrit le Dr Créac'h.

Les douleurs neuropathiques sont caractérisées également par une allodynie (douleur provoquée par un stimulus qui ne cause habituellement pas de douleur) ou une hypoesthésie à la douleur (perte de sensibilité).

Hypoesthésie : définition, traitement, le signe de quoi ?

L'hypoesthésie est un trouble de la sensibilité corporelle. Quelles sont ses causes ? Symptômes ? Comment la traiter ? Le point avec le Pr Emmanuelle Duron, neurologue-gériatre à l'hôpital Paul Brousse et chercheuse à l'INSERM au sein de l'unité MOODS.

Comment se débarrasser des douleurs neuropathiques ?

La douleur neuropathique fait partie des douleurs chroniques. "Il n'est pas possible de régénérer le nerf aussi il est impossible de supprimer la douleur neuropathique sauf dans les cas dans lesquels la compression du nerf est arrêtée, par exemple si une tumeur qui comprime un nerf voit son volume diminué par les traitements" informe la spécialiste. En revanche, il est possible de diminuer les douleurs neuropathiques avec des stratégies médicamenteuses (anti-épileptiques, antidépresseurs, emplâtres d'anesthésiques locaux, patch à la capsaïcine) et non médicamenteuses (neurostimulation transcutanée ou cordonale, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) dans les centres de la douleur).

"Les morphiniques sont à éviter en revanche car ils ces médicaments déclenchent souvent des hyperalgies au long cours" informe le Dr Dr Christelle Créac'h.

Quels sont les traitements naturels des douleurs neuropathiques ?

"Toutes les techniques qui améliorent le bien-être et relaxent sont bénéfiques pour les personnes souffrant de douleurs chroniques dont les douleurs neuropathiques" indique la spécialiste. L'autohypnose par exemple peut permettre de mettre la douleur en sourdine le temps de la séance ou de réduire à plus long terme des facteurs aggravants de la douleur comme l'insomnie et les contractures liées au stress. En revanche, les traitements dits naturels n'ont pas prouvé d'efficacité reconnue par rapport au placebo, y compris le CBD qui a un effet très faible sur les douleurs neuropathiques.

Cela n'empêche pas d'essayer des remèdes naturels, en sachant les arrêter si cela n'a pas d'effet. "Il peut y avoir un effet placebo" explique le médecin qui souligne que chaque personne souffrant de douleur neuropathique trouve des solutions personnelles.

Autohypnose : sommeil, stress, pour maigrir, quels dangers ?

L'autohypnose consiste à entrer en état d'hypnose par soi-même.

Elle permet par exemple de se reconnecter à soi et de mettre de la distance avec les attentes du monde extérieur pour réduire le stress. Guide pratique avec Kévin Finel, co-fondateur et directeur de l'Académie de recherche et de connaissance en hypnose Ericksonienne.

Qui consulter pour les douleurs neuropathiques ?

Les médecins généralistes et tous les spécialistes peuvent faire le diagnostic de douleurs neuropathiques. "Les médecins généralistes peuvent déjà mettre en place beaucoup de choses et notamment prescrire les traitements de première ligne (antiépileptiques et antidépresseurs ayant une action sur la douleur)" informe le Dr Créac'h. Lorsque ces traitements ne suffisent pas, mieux vaut consulter en centre de la douleur pour bénéficier d'une prise en charge globale et de techniques plus complexes qui ne peuvent pas être réalisées ailleurs : capsaïcine fortement dosée, neurostimulation transcutanée, stimulation magnétique transcrânienne (rTMS). Le Dr Créac'h recommande aux personnes ayant un cancer et souffrant de douleurs neuropathiques de demander à bénéficier de soins de support. "Les professionnels des soins de support sont habituées à gérer ce type de douleurs" explique-t-elle.

Les douleurs neuropathiques peuvent-elles disparaître ?

Il peut y avoir des améliorations conséquentes mais il est rare que les douleurs neuropathiques disparaissent, hormis dans quelques cas.

"Si un nerf compressé ne l'est plus le nerf peut réparer" indique par exemple le médecin. "Beaucoup de patients qui ont des douleurs neuropathiques depuis 20 ans décrivent des douleurs moins intenses.

Ils gèrent mieux leur douleur" informe le médecin qui explique que si on accepte de vivre avec les douleurs neuropathiques on va mieux.

"Il y a beaucoup de recherches en clinique sur différentes techniques nouvelles pour soulager les douleurs neuropathiques et l'industrie pharmaceutique continue à développer de nouvelles molécules ce qui ouvre des perspectives intéressantes pour les années à venir".

BIEN-ÊTRE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'éducation de la wilaya d'Oran lance l'ouverture de concours Sur titres dans le grade suivant :

Grade	modèle d'emploi	Conditions de recrutement	Spécialité requis	Nombre de postes
Assistant archiviste - Documentaliste	Concours sur titres	Etudes universitaires appliqués délivrées par l'université de la formation continue	Documentations et archives	20
		Technicien supérieur	- Documentations et archives - Conservation des archives	

CONSTITUTION DU DOSSIER :

1- Une fiche de renseignement, dument remplie par le candidat
Télécharger la fiche de renseignement concernant concours sur titre à partir de ce lien :
www.concours-fonction-publique.gov.dz
2- demande manuscrite de participation ,datée et signée par le candidat,comportant l'adresse et le numéro de téléphone ;
3- copie conforme du diplôme ou du titre requis, ainsi que des relevés de notes du parcours scolaires ;
4- copie conforme du document attestant la situation du candidat vis-à-vis du service national, en cours de validité ;
5- Copie conforme de la pièce d'identité nationale ;
6- Extrait de naissance ;
7- certificat de résidence ;
8- 2 photos ;
9- tout document attestant le suivi par le candidat d'une formation de niveau supérieur au diplôme exigé dans la spécialité, le cas échéant ;
10- certificats de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat, visés par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, accompagnés des contrats de travail, le cas échéant

Les dossiers des candidats admis seront complétés par les documents suivants :

01- Certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les missions liées au poste requis(phtisio et médecine générale) ;
02- Certificat de scolarité de la 3e année secondaire pour les titulaires du diplôme de Technicien Supérieur en documentation et archives ou en documentation et conservation des archives ;
03- Attestation de la durée de la formation pour les titulaires du diplôme de Technicien Supérieur en documentation et archives ou en documentation et conservation des archives, accompagnée du parcours scolaire ;

• Délais d'inscription et de dépôt des dossiers : 15 jours ouvrables à compter de la date de publication de l'annonce dans la presse écrite ;
• Lieu de dépôt des dossiers : Institut Technologique (ancien Institut des Langues Étrangères I.L.E) – maraval ;
• La date de retrait des convocations sera fixée ultérieurement et communiquée via la page officielle de la Direction de l'Éducation de la wilaya d'Oran ;
• Critères de sélection :
L'évaluation et la sélection des candidats aux concours sur titres se font sur la base des critères suivants :

1. Adéquation des qualifications et de la formation du candidat avec les exigences du corps ou du grade requis ;
2. Formation complémentaire au diplôme ou à la qualification exigés dans la même spécialité, le cas échéant ;
3. Expérience professionnelle acquise par le candidat ;
4. Date d'obtention du diplôme ;
5. Entretien avec les membres de la commission de sélection.

Recours :
Les candidats dont les dossiers ont été rejetés peuvent introduire un recours auprès du bureau de dépôt des dossiers.
Les services de la Direction de l'Éducation statueront sur les recours et informeront les candidats retenus au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date de l'entretien.
Les candidats non retenus seront informés via le site officiel de la Direction de l'éducation.
Remarque :

Les dossiers incomplets ou déposés hors délai d'inscription ne seront pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2631000336

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE BASE
Direction des travaux publics
De la wilaya d'Ain Temouchent

*AVIS DE RECRUTEMENT *

La Direction des travaux publics De la wilaya d'Ain Temouchent Lance L'ouverture d'un concours de recrutement dans le grade suivants au titre de l'année 2025 :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectation
Technicien Supérieur en Travaux Publics	Concours sur épreuve	Les candidats justifiant de titre et diplôme de Technicien Supérieur en Travaux Publics ou diplôme équivalent	*travaux publics et ouvrages d'art * génie civil *géotechnique *topographie *voirie et réseaux divers *conduite des travaux publics *métreurvérificateur et étude de prix *mécanique *électromécanique.	01	La Direction des travaux publics De la wilaya d'Ain Temouchent

La constitution des dossiers de candidature :
Les dossiers de candidatures aux concours doivent comporter les documents suivants :
Demande manuscrite avec adresse et numéros de téléphone.
Copie de la pièce d' identité national.
Copie du titre ou du diplôme requis.
Certificat de la résidence dans le terrtoire de la wilaya.
Copie conforme à l' original du document justifiant la situation du condidat vis-à-vis du service national
Deux photos d' identité
La fiche de renseignement dument remplie par le condidat (une fiche de renseignement se trouve sur le site de la DGFP (www.dgfp.dz) OU (www.concours-fonction-publique.gov.dz.dz)
Les candidats admis doivent compléter les dossiers par les pièces suivantes :
Extrait de naissance n°03 , 04 photos d' identité
02 Certificats médicaux (médecine générale+ phtisiologie).

Délai et lieu de dépôt de dossier :
Le dossier doit être déposé, directement : auprès de la Direction des travaux publics De la wilaya d'AinTemouchent - Service de l'administration et des moyens - **Bureau de la gestion des ressources humaines**- Dans un délai de 15 jours ouvrables à partir de la première apparition du présent avis dans les Quotidiens nationaux .

Observation :
-Les dossiers incomplets ou trasmis par poste et ceux reçus après la date de clôture des inscriptions seront rejetés.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2631000316



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE WILAYA DE SAIDA

AVIS DE RECRUTEMENT

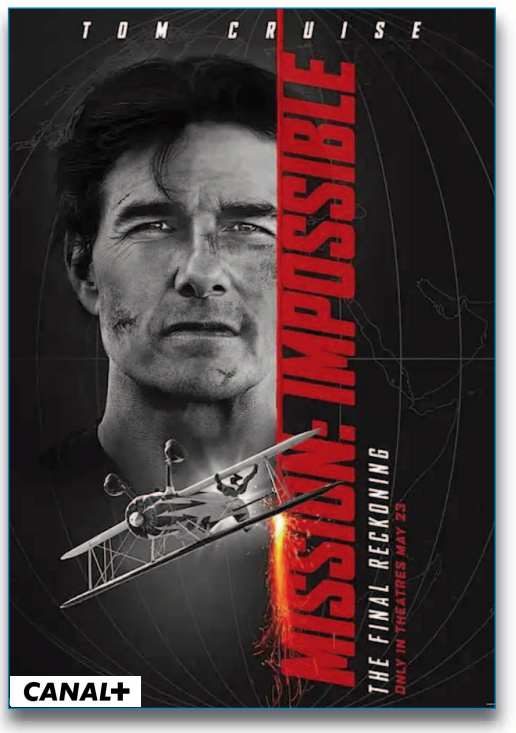
La Direction de l'Environnement de la Wilaya de Saïda lance un avis de recrutement sur titre au poste technicien supérieur en informatique, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions d'admission	NBR DE POSTE	Lieu d'affectation
technicien supérieur en informatique	Concoure sur titre	1-Diplôme d'études universitaires appliquée délivrée par l'université de formation continue en informatique. 2- Diplôme technicien supérieur en informatique dans les spécialités suivantes: -en informatique -Réseaux et systèmes d'information -Maintenance du matériel informatique 3-Certaicat Programmeur analyste délivré par la Fondation National des systemes informatique	01	Direction de l'environnement de la wilaya de Saïda

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :
1-Demande manuscrite de participation au concours, incluant l'adresse complète, et le numéro de téléphone personnel. 2-Copie de la carte d'identité nationale.
3-Copie du diplôme ou de la certification requise, accompagnée du relevé de notes du parcours académique ou formation .
4- Attestation de durée de formation pour le certificat de technicien supérieur
5-Fiche de renseignements à remplir par le candidat (modèle du concours sur titre): www.dgfp.gov.dz.
6-Copie du document prouvant la situation du candidat par rapport au service national
7-Deux photos récentes.
8-Autorisation écrite signée par l'autorité compétente permettant la participation au concours externe pour les fonctionnaires.
En plus des documents ci-dessus :
1-Attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité demandée, et ces attestations doivent être validées par la Caisse nationale de sécurité sociale pour les expériences acquises dans le secteur privé.
2-Attestation de durée de travail effectuée dans le cadre des dispositifs d'intégration professionnelle et sociale pour les jeunes diplômés, précisant le poste occupé le cas échéant.
3-Tout document prouvant que le candidat a suivi une formation supérieure à celle exigée pour le diplôme dans la spécialité, le cas échéant..
4-Certificat de l'état civil pour les candidats mariés.
Les candidats définitivement retenus devront fournir les documents suivants avant leur affectation :
1-Extrait du casier judiciaire en cours de validité.2-Extrait de l'acte de naissance.3-Deux certificats médicaux (médecine générale et médecin spécialiste en maladies pulmonaires) attestant de l'aptitude du candidat à occuper le poste.
*La période d'inscription est de quinze **(15) jours** ouvrables à partir de la date de publication de la présente annonce.
* Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction de l'Environnement de Sidi Bel Abbés, situé à la Rue des Frères Sidik –Dhar Chih– SAIDA.
Remarque : Les dossiers incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas pris en compte.

Le Jeune Indépendant du 11/01/2026 / ANEP 2631000318









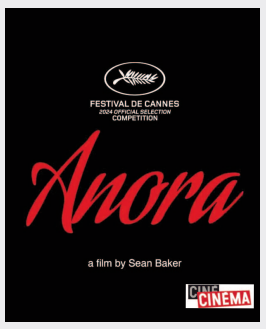




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Drame - Etats-Unis 2025 — TF1
Là où chantent les écrevisses

21h00 Cinéma France - 2023 — France 2
Sage-homme

21h00 Magazine de société - 2026 — M6
Zone interdite

21h00 Film d'action Grande-Bretagne - 2025 — CANAL+
Mission : Impossible - The Final Reckoning

20h50 Comédie — W9
France - 1997
La vérité si je mens !

20h55 Film policier — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2016
The Nice Guys

21h05 Film de science-fiction — 6ter
Etats-Unis - 2011
Green Lantern

21h00 Cinéma France - Mexique 2024 — CINE+ PREMIER
Emilia Pérez

21h59 Rugby — CANAL+ SPORT
Rugby : The Rugby Championship

21h00 Cinéma - Etats-Unis 2024 — CINE CINEMA
Anora

20h50 Cinéma — CANAL+ family
France - 2006
Nos jours heureux

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2007
Esprits criminels

21h00 la chaine ACTION



Film d'action
(Etats-Unis - Grande-Bretagne - Irlande 2006)

Dracula Untold

Au XVe siècle, le prince Vlad (Luke Evans), connu sous le nom de Vlad l'Empaleur, est un souverain de la Transylvanie qui cherche à préserver la paix dans son royaume. Ancien enfant soldat des Turcs, il a vécu des horreurs qui le hantent encore. Alors qu'il tente de maintenir l'harmonie dans ses terres, une menace imminente se profile : l'Empire ottoman exige la livraison de mille enfants, dont son propre fils. Face à cette exigence inacceptable, Vlad refuse de céder et se prépare à la guerre.

22h21

Film d'action (Etats-Unis - Afrique du Sud - Grande-Bretagne - 2020)

L'empreinte de la mort

Ben Archer en a définitivement terminé avec les activités illégales. Ancien homme de main pour le compte de la pègre marseillaise, il quitte la France pour mener une vie paisible à Los Angeles avec sa petite famille. Mais un après-midi, Sun Quan, le redoutable chef des triades chinoises, assassine sauvagement sa tendre épouse. Inconsolable, Ben Archer décide de la venger et de faire justice lui-même.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:37	15:13	17:32	19:01
CONSTANTINE	06:06	12:41	15:19	17:38	19:07
ALGER	06:20	12:56	15:34	17:53	19:21
OUARGLA	06:06	12:47	15:34	17:54	19:17
CHLEF	06:27	13:02	15:40	17:59	19:27
MOSTAGANEM	06:32	13:07	15:46	18:05	19:33
ORAN	06:35	13:10	15:50	18:09	19:36

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8389 – DIMANCHE 11 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	9°
Oran	16°	9°
Constantine	10°	4°
Ouargla	16°	4°

L'ALGÉRIE QUITTE LA CAN APRÈS UNE DÉFAITE 2 À 0 FACE AU NIGÉRIA

Un parcours honorable

L'élimination en quarts de finale face au Nigeria (2-0) laisse forcément un goût amer. Mais au-delà de la défaite, cette Coupe d'Afrique des nations marque avant tout un retour en grâce des Verts sur la scène continentale, après plusieurs années de turbulences et deux CAN consécutives profondément décevantes.



Les Verts sortent avec les honneurs.

A. Ryad/LJI

Il fallait se relever. Après les éliminations précoces et les prestations inquiétantes des éditions précédentes, le football algérien traversait une période de doute rarement connue depuis plus d'une décennie.
Le statut de champion d'Afrique 2019 semblait lointain, presque effacé. Cette CAN avait donc une importance particulière : celle de la reconstruction, de la crédibilité retrouvée, et surtout de la réponse attendue sur le terrain. Les Super Eagles ont ouvert le score au retour des vestiaires grâce à Victor Osimhen, buteur à la 47e minute, avant de doubler la mise dix minutes plus tard par A. Adams à la 57e minute, concrétisant une nette domination nigériane en seconde période. L'Algérie aurait pu obtenir un penalty, une main pourtant évidente de Junior Ajayi n'a pas été sanctionnée. C'est une action qui aurait pu faire basculer le match dès les premières minutes. En quête d'une demi-finale de la CAN 2025 face au Maroc, les Algériens auraient pu pourtant bénéficier d'un pénalty après une main de Junior Ajayi dans la surface sur un centre de Farès Chaibi. Le bras gauche du défenseur nigérian semble décollé du corps, mais l'arbitre Issa Sy n'a pas bronché.
En atteignant les quarts de finale, l'Algérie a envoyé un message clair : les Verts sont de nouveau compétitifs. Face à des adversaires solides, parfois plus en confiance, la sélection algérienne a montré un visage cohérent, discipliné et engagé. Le match contre le Nigeria en est la parfaite illustration. Opposés à l'un des géants du football africain, les Algériens ont rivalisé, tenu tête, et longtemps contenu une équipe réputée pour sa puissance et son efficacité. Battus sur un détail, ils n'ont jamais sombré, ni dans le jeu ni dans l'attitude.
Mais le véritable succès de cette CAN se situe ailleurs. Elle a permis de poser les bases d'un nouveau groupe. Un collectif plus équilibré, où l'expérience de certains cadres s'est mêlée à l'émergence de joueurs plus jeunes, affamés et concernés. L'état d'esprit, souvent pointé du doigt ces dernières années, a changé. L'Algérie a retrouvé cette solidarité, cette intensité et cette fierté qui avaient fait sa force par le passé.
Sur le plan tactique, l'équipe a également montré des signes encourageants. Plus compacte, plus disciplinée défensivement, capable de gérer les temps faibles et de se projeter avec davantage de cohérence, elle a progressivement retrouvé une identité. Certes, tout n'est pas encore parfait notamment dans l'efficacité offensive mais la progression est indéniable. Cette CAN doit donc être vue comme une étape fondatrice, et non comme une fin en soi. À quelques mois de la Coupe du monde, l'Algérie peut nourrir de réelles ambitions. Ce groupe, désormais identifié, dispose du potentiel et de la maturité nécessaires pour franchir un nouveau palier. La déception de l'élimination est légitime, mais elle ne doit pas masquer l'essentiel : après avoir vacillé, l'Algérie s'est relevée. Elle a retrouvé sa place parmi les meilleures nations africaines et s'est redonné le droit de rêver. Si le chemin vers les sommets reste exigeant, les bases sont là. Et cette sortie en quarts de finale, loin d'être un échec, pourrait bien être le point de départ d'un nouveau cycle prometteur. **Nassim Mecheri**

NOUVEL AN AMAZIGH

La ville des Roses s'anime

BLIDA célèbre Yennayer dans une ambiance festive mêlant traditions, musique et convivialité. À l'occasion du Nouvel an amazigh, la ville s'anime autour de rituels ancestraux et de plats traditionnels partagés en famille. Cette fête, symbole de renouveau et d'attachement à l'identité amazighe, rassemble habitants et associations culturelles, affirmant la richesse du patrimoine algérien.
Du centre-ville de Blida au marché couvert et à la placette El Arab, plusieurs magasins se sont parés de couleurs et de senteurs ancestrales : la cité des Roses renoue avec une tradition plurimillénaire. Sur les places publiques comme dans les maisons, l'ambiance est à la célébration. Des familles entières, vêtues de tenues traditionnelles, convergent vers les espaces culturels et les maisons de jeunes, où chants, danses et expositions artisanales rythment la soirée.
Les youyous répondent aux notes des bendirs, tandis que les troupes folkloriques revisitent des danses amazighes, sous les applaudissements d'un public intergénérationnel. Au cœur de la fête, la gastronomie occupe une place de choix. Les tables, généreusement garnies, ont mis à l'honneur les plats emblématiques de Yennayer : couscous aux légumes secs, berkoukes, chakhchoukha, rechta et fruits secs, symboles d'abondance et de prospérité pour l'année à venir. Dans de nombreux foyers blidéens, la tradition veut que l'on partage un repas collectif, signe de cohésion et de solidarité.
«Yennayer, ce n'est pas seulement une date sur le calendrier, c'est une mémoire vivante», confie Malika, artisane venue exposer ses poteries décorées de motifs amazighs. «À travers ces célébrations, nous transmettons aux enfants des valeurs de partage et de respect de nos racines.»
Les autorités locales et les associations culturelles prennent également part à l'événement, en organisant des conférences et des ateliers pédagogiques autour de l'histoire du calendrier amazigh, vieux de plus de 2 900 ans. Des stands dédiés à l'artisanat traditionnel attirent de nombreux visiteurs, curieux d'en apprendre davantage sur ce patrimoine désormais reconnu comme fête nationale.
Dans les quartiers populaires de Blida, la célébration a pris un caractère plus intime, mais tout aussi vibrant. Les enfants, au centre de la tradition, reçoivent fruits et friandises, perpétuant un rituel censé leur porter chance et santé. Les anciens, eux, racontent les légendes liées à Yennayer, rappelant le lien étroit entre l'homme, la terre et les cycles agricoles.
Au-delà de l'aspect festif, Yennayer à Blida s'affirme comme un moment de rassemblement et de réaffirmation identitaire. Dans une Algérie plurielle, cette célébration illustre la richesse d'un héritage commun, transmis de génération en génération.

T. Bouhamidi

FIN DE LA GRÈVE DES TRANSPORTEURS

80 % d'activité déjà assurés à Tizi Ouzou

LA REPRISE de l'activité des transports de voyageurs, annoncée pour le début de la semaine en cours, a bel et bien eu lieu hier. Sur l'ensemble du territoire de la wilaya, l'activité a été assurée à raison d'environ 80 %. C'est ce qu'a indiqué, hier, le directeur des transports de la wilaya, Mohamed Cherifi. Sur le terrain, la fin de la grève des transporteurs, au grand soulagement des citoyens, a été largement constatée au niveau des gares et des aires de stationnement des bus et des taxis, a précisé la même source sur les ondes de la radio locale. En outre, le taux de reprise de l'activité sera de 100 % à partir d'aujourd'hui. Il convient de rappeler que cette grève de neuf jours a durement mis à mal les voyageurs. C'est aussi le même cas concernant la grève des commerçants. La journée d'hier a été marquée par l'ouverture de tous les commerces de la wilaya de Tizi Ouzou. Sur ce point précis, l'UGCAA a publié un communiqué à travers lequel elle a apporté «un démenti» quant à la tenue de cette grève.

Saïd Tissegouine

TRAFIC DE DROGUES À ORAN

Quatre arrestations et saisie de cocaïne et de psychotropes

UN RÉSEAU criminel composé de quatre individus, spécialisé dans le trafic de drogues à Oran a été démantelé, donnant lieu à la saisie de quantités importantes de cocaïne et de substances psychotropes, à la suite d'une opération sécuritaire ciblée menée hier par les services de la police, dans le cadre des efforts soutenus de lutte contre la criminalité. La première sûreté de la police judiciaire d'Oran a saisi 700 grammes de kif traité, 100 grammes de cocaïne ainsi que 885 comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg au cours des perquisitions menées en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Es Sénia et le tribunal d'El Othmania.
L'opération a été menée à la suite d'investigations de terrain approfondies, au cours desquelles les enquêteurs ont pu cerner le mode opératoire du groupe. Les suspects utilisaient leurs domiciles comme repères pour le stockage et la distribution des drogues et avaient recours à des motocyclettes pour transporter et dissimuler les substances, facilitant ainsi la poursuite de leurs activités criminelles sans éveiller les soupçons. Après l'arrestation successive des quatre individus et la saisie des substances illicites, ces derniers ont été présentés devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

Brahim Mazi